

LA CHARTE
DE L'ASSOCIATION

**FORÊT
MÉDITERRANÉENNE**



forêt méditerranéenne

LE MANIFESTE

Quel est le véritable visage des forêts méditerranéennes ? A cette question, l'Association Forêt Méditerranéenne répond clairement : les forêts méditerranéennes sont extraordinaires et offrent des qualités remarquables qui méritent que l'on s'y intéresse et que l'on y consacre son énergie. Car, non, elles ne sont pas celles que certains imaginent : abandonnées, chétives, ravagées par les flammes ou désolées de ne pas donner naissance à des bois majestueux... Elles sont le fruit d'une longue histoire de nature et d'hommes.

La position géographique de la zone méditerranéenne, carrefour entre continents, lui a permis d'accueillir pendant les phases glaciaires de nombreuses espèces végétales et animales provenant des continents voisins, Europe, Afrique et Asie, lui conférant ainsi une diversité génétique considérable.

Façonnées par les humains au fil des civilisations qui ont prospéré autour du bassin méditerranéen¹, ces forêts portent en elles le témoignage de notre interaction séculaire avec la nature à travers une économie traditionnelle basée sur le sylvopastoralisme et les coupes de bois, des défrichements au profit de l'habitat ou des activités industrielles, des écoubages au profit d'une agriculture dite sèche... Le système socio-écologique qui en est résulté est une mosaïque de milieux naturels et forestiers fortement influencés par un climat méditerranéen caractérisé par des hivers froids et pluvieux, et par des printemps et étés chauds et secs.

Cette mosaïque est à l'origine d'une diversité écologique éblouissante : la forêt méditerranéenne abrite l'une des flores parmi les plus riches et variées du monde avec un taux d'endémisme particulièrement élevé (la moitié des quelque 50 000 taxons végétaux qu'on trouve dans le bassin méditerranéen sont endémiques). Diversité que l'on retrouve aussi dans la faune. De la pelouse arborée aux forêts de feuillus, en passant par les pinèdes, les maquis, les

garrigues et autres fruticées, elle offre aussi une diversité de paysages.

Cette biodiversité constitue une véritable source de stabilité et de résilience.

Les transformations du secteur agricole et l'accélération de l'exode rural, ainsi que le recul des grands incendies, ont entraîné une recolonisation forestière de l'ordre de 2% par an sur la rive nord du bassin. Nichée sur des reliefs souvent tourmentés, la forêt revêt alors le rôle de bouclier protecteur des sols et régule le régime des eaux.

Certes, les forêts méditerranéennes produisent peu de bois, elles sont vulnérables au feu et morcelées. Néanmoins, elles sont dynamiques, vibrantes de cette biodiversité animale et végétale, et leur croissance peut atteindre sur certains secteurs des taux semblables à ceux des forêts plus septentrionales.

Chercheurs, forestiers, naturalistes, promeneurs, randonneurs, chasseurs et autres amis des forêts y trouvent leur intérêt. Les touristes qui affluent vers les rivages de la Méditerranée pendant l'été, s'attendent généralement à découvrir des montagnes calcaires couronnées de pins. Ces montagnes aux flancs abrupts, éblouissants sous le soleil, s'élèvent près d'un littoral pittoresque ou longent de modestes plaines, créant une image de carte postale. Certes, mais il est vrai aussi que les paysages méditerranéens offrent une diversité structurelle bien plus vaste que cette vision classique.

Les forêts méditerranéennes se trouvent malheureusement en première ligne du changement climatique (GIEC - Groupe II, 2022)², elles font face à des températures extrêmes, des périodes de sécheresse prolongées et des précipitations inégalement réparties, souvent accompagnées d'intenses épisodes orageux. La combinaison de risques, tels que les incendies, les pluies torrentielles et les inondations, perturbe les paysages et entraîne l'érosion des sols souvent fragiles et peu profonds. En presque un demi-siècle, l'urbanisation et l'industrialisation, le changement d'usages des sols, l'économie de marché mondialisée et le tourisme de masse ont exacerbé les vulnérabilités des forêts méditerranéennes et de leur biodiversité animale et végétale.

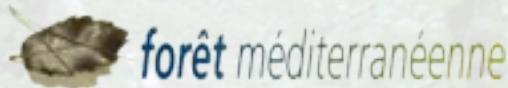
En collaboration avec l'ensemble des acteurs chargés de la forêt, de l'écologie, de l'agriculture, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, les forestiers ont un rôle majeur à jouer dans la gestion de paysages forestiers diversifiés (grâce à une sylviculture adaptée) et résilients (grâce à la conservation de leur patrimoine génétique). Acteurs clés de la gestion des territoires, ils doivent aller à la rencontre des publics (société civile, secteur privé, citoyens, scolaires...), expliquer les avantages, les qualités et les faiblesses des forêts méditerranéennes, et présenter les bienfaits qu'elles peuvent procurer.

Dotées d'une diversité de ressources telles que le bois et les produits forestiers non ligneux (fruits, huiles essentielles, liège, miel, gibier, champignons et truffes...), et

valorisées depuis des temps immémoriaux par des pratiques sylvicoles originales comme l'agroforesterie et le sylvopastoralisme, les forêts méditerranéennes constituent une source de richesse, de biens et de services environnementaux essentiels, tels que la protection des sols, la séquestration du carbone, la préservation de la biodiversité et la production d'eau de qualité. Elles contribuent à une meilleure qualité de vie et à la régulation du climat local.

Riches de cette diversité de ressources, d'usages et de services, les forêts méditerranéennes sont un terrain propice à l'observation, à l'innovation et à l'expérimentation de « soins » qui, avec le changement climatique et la « méditerranéisation » de notre pays, annoncée par les climatologues, pourront être utiles bien au-delà de l'espace méditerranéen actuel, et pourront contribuer à concevoir et promouvoir un modèle de transition écologique.

Ici, les forestiers méditerranéens sont des pionniers pour observer, étudier et renforcer la résistance et la résilience des peuplements face aux menaces du changement climatique, aux risques sanitaires, aux stress hydriques et aux incendies de forêt qui s'intensifieront et s'étendront géographiquement. Les pratiques agro-sylvo-pastorales méditerranéenne et autres solutions expérimentées, pourront alors dans un horizon proche, servir de modèle à l'ensemble de la forêt française..



Références

[1] Unité et diversité de la région méditerranéenne : c'est par ce double caractère que Fernand Braudel, éminent historien français, a mis en lumière les territoires méditerranéens comme héritage d'un temps pluri-millénaire. BRAUDEL, Fernand. (1990) ,La Méditerranée et le Monde méditerranéen à l 'époque de Philippe II, BROCHE

[2] CONTRIBUTION DU GROUPE DE TRAVAIL II. (2022) Sixième rapport d'évaluation, Changement climatique 2022 : Impacts, Adaptation et Vulnérabilité. , approuvée par les 195 Etats membres. www.ipcc.ch/report/sixth-assessment-report-working-group-ii

TABLE DES MATIÈRES

02 **Le Manifeste**

06 **Qui sommes-nous ?**

9 Le conseil d'administration

9 Les membres du bureau

9 Le personnel salarié

9 Présidence honoraire

10 **Les valeurs
de l'association**

11 Une zone d'action
sur l'arc méditerranéen français

11 Promouvoir les connaissances
pour gérer durablement
les forêts méditerranéennes

11 Animer un réseau d'échange
et de réflexion pour accompagner
l'évolution des politiques publiques

11 Se rencontrer pour partager
une culture commune

12 **Nos domaines d'action**

13 Sensibilisation et promotion

13 Réseau interrégional
et pluridisciplinaire

13 Partenariats scientifiques
et techniques

13 Diffusion de connaissances
et d'informations

13 Manifestations et événements



14 Le pôle

« Animation du réseau et co-construction »

15 Les journées d'information et d'échanges

- Les rencontres thématiques
- Les cycles de réflexion

19 Les partenariats scientifiques

- Les programmes européens
- Les travaux pluridisciplinaires français

23 La tournée annuelle : un moment fort de la vie associative

24 Le pôle

« Centre de ressources »

24 Deux publications éditées par l'association

- La revue *Forêt Méditerranéenne*
- Le bulletin *la feuille et l'aiguille*

27 Des ressources en libre accès en ligne

- Le site web www.foret-mediterraneenne.org
- Le centre de ressources et support technique HAL

28 Les réseaux sociaux : une communauté à développer

30 Le pôle

« Promotion des forêts méditerranéennes »

31 Force de propositions

31 Représentation de l'association auprès des institutions

- Participation bénévole de l'association à des événements
- Une ouverture vers la culture : le concours de nouvelles

34 A l'origine de l'association : la forêt méditerranéenne

36 Un climat unique

38 Une longue relation Homme-Forêt

41 Un nouveau regard : face à ce nouveau contexte, une forêt laboratoire, une sylviculture à inventer, de nouveaux « soins » à mettre en œuvre

43 Les annexes

44 Ligne éditoriale de la revue *Forêt Méditerranéenne*

46 Composition du comité de lecture de la revue *Forêt Méditerranéenne*

48 Recommandations aux auteurs

50 Historique des actions de l'association depuis 1981

53 Table des sigles et abréviations

54 Concours de nouvelles « Une journée en forêt méditerranéenne » Premier prix

56 Statuts de l'association Forêt Méditerranéenne

60 Remerciements



↑ Journée d'échanges et visites de terrain
« Cèdre en Méditerranée ».
© Degenève, 2022 - Quillan, Aude.

QUI SOMMES-NOUS ?

L'association Forêt Méditerranéenne est une organisation à but non lucratif qui vise à promouvoir la connaissance, la compréhension et la valorisation des écosystèmes forestiers méditerranéens.

Fondée en 1978, Forêt Méditerranéenne est une association Loi 1901 qui a pour objectif statutaire de « *faciliter les échanges d'information entre les personnes qui, dans le monde, sont concernées d'une manière ou d'une autre par les forêts méditerranéennes* ». En France, elle rassemble principalement des adhérents et des sympathisants des régions à climat méditerranéen, à savoir, la Corse, l'est de l'Occitanie, la Provence-Alpes-Côte d'Azur et le sud de l'Auvergne-Rhône-Alpes avec les départements de la Drôme et de l'Ardèche, sans exclure, bien entendu, les ressortissants d'autres régions ou pays du Bassin méditerranéen. L'association est administrée par un bureau composé de douze membres,

élus par un Conseil d'administration pouvant compter jusqu'à trente membres. Les membres du Conseil d'administration sont élus en veillant à garantir une représentation professionnelle, thématique et régionale la plus diversifiée possible. Depuis ses débuts, l'association a fonctionné avec deux à trois salariés. Elle accueille périodiquement des stagiaires et des volontaires du Service civique.

Aujourd'hui, seule la Directrice est salariée. La majeure partie des activités de Forêt Méditerranéenne repose sur l'engagement bénévole de ses membres et la participation active de chercheurs et de techniciens qui se mobilisent volontairement lors des événements et des sessions en salle ou sur le terrain.

Un engagement pour faire reconnaître les spécificités des espaces naturels et forestiers méditerranéens

En France, on n'a trop longtemps considéré la région méditerranéenne qu'à travers le prisme de la lutte contre les incendies de forêt. Les forestiers méditerranéens savent pourtant l'importance de gérer et valoriser les peuplements forestiers pour, non seulement prévenir les incendies, mais aussi restaurer l'utilité des milieux forestiers délaissés pendant les Trente Glorieuses.

Dans les années 1960 et 1970, d'importantes initiatives ont été lancées pour renforcer la recherche, l'étude et la diffusion des connaissances, comblant ainsi le fossé entre les savoirs et les pratiques. Simultanément, une nouvelle organisation forestière nationale est mise en place pour remplacer l'Administration forestière historique, mais selon un modèle uniforme sur l'ensemble du pays, avec notamment une déclinaison régionale et départementale qui intègre mal la dimension inter-régionale des forêts méditerranéennes. En matière de protection de la nature, les problématiques environnementales émergeaient à peine et les associations de défense de l'environnement étaient rares et peu actives. Les spécificités des forêts de la région méditerranéenne étaient peu prises en considération. C'est dans ce contexte que l'association Forêt Méditerranéenne a été créée en 1978 (*Cf. à l'origine de l'association, p. 35*).

Elle joue depuis un rôle reconnu d'intérêt général, en sensibilisant le public à l'importance cruciale de ces forêts dans la régulation climatique, la conservation de la biodiversité et la fourniture de biens et de services écosystémiques essentiels. Elle participe à la médiation scientifique dans un cadre pluridisciplinaire, promeut l'innovation dans la gestion des forêts méditerranéennes et facilite les échanges entre toutes les parties prenantes engagées dans la préservation et la valorisation de ces écosystèmes précieux.



Forêt Méditerranéenne aujourd'hui : un réseau de 4000 personnes et organismes

Forêt Méditerranéenne rassemble au sein de son réseau les professionnels de la forêt et des espaces naturels (chercheurs, étudiants, propriétaires, gestionnaires, agents des services techniques, des collectivités, de la filière bois, des administrations, élus, membres d'ONG...) et d'amateurs avertis et passionnés de la forêt (associations, usagers...).

L'association tire sa force de l'engagement de ses membres volontaires et de la participation des spécialistes et experts de son réseau.

Ainsi, l'association Forêt Méditerranéenne organise ses activités en collaboration avec les collectivités territoriales, les services de l'État et de nombreux acteurs et organismes de la filière. Ces partenaires incluent des instituts de recherche et des universités, des instituts techniques, des organismes dédiés à l'aménagement du territoire (INRAE, CNRS, IRD, CIRAD, ONF, CNPF...), des entreprises ainsi que des associations. Conscients de l'intérêt et de la « productivité » de ces actions, ces spécialistes, experts, acteurs et autres parties prenantes y contribuent de manière volontaire et bénévole. Ils représentent ainsi une part significative du « capital social » de l'association Forêt Méditerranéenne.

↑ Photo d'archives de 1985, à l'occasion de la première tournée annuelle de l'association Forêt Méditerranéenne en Corse. © Bonnier, 1985..

« Pour l'urbain qui s'y promène, la forêt n'appartient à personne. En fait, ces espaces sont morcelés, ils appartiennent à une multitude de propriétaires qui parfois ne le savent même pas. Pendant longtemps, la forêt a été à l'abandon dans nos régions, à part bien sûr certains massifs emblématiques [...] De ce fait il n'y a pas de « beau bois » ici. Or, une filière bois peut être relancée, en aménageant les forêts, en diversifiant les essences... Le grand défi est de faire des regroupements de propriétaires, pour mener des actions plus concrètes, destinées à tous les usages de la forêt. »

Denise Afxantidis, directrice de Forêt Méditerranéenne

Article de la Provence du 22 octobre 2018 "Forêt méditerranéenne : l'heure des bouleversements"

Culminant à 394 mètres dans le Parc national des Calanques, le Cap Canaille, se hisse parmi les falaises maritimes les plus hautes d'Europe.

© Szcrapak 2023 - Cassis, Bouches-du-Rhône.

Le conseil d'administration

Karine de BARBARIN : Propriétaire forestier et artiste (Bouches-du-Rhône)

Jacques BLONDEL : Directeur de recherche émérite au CNRS - CEFE - Arles (Bouches-du-Rhône)

Jeannine BOURRELY : Propriétaire forestier - Saint-Jean-du-Gard (Gard)

Bernard BOUTTE : Expert-référent national « Santé des forêts » Ministère de l'Agriculture - Avignon (Vaucluse)

Philippe BREGLIANO : Propriétaire forestier - Correns (Var)

Benjamin CHAPELET : Ingénieur forestier - Centre national de la propriété forestière - Montpellier (Hérault)

Philippe DUPARCHY : Responsable associatif - Meylan (Isère)

Olivier GLEIZES, Ingénieur forestier - Centre national de la propriété forestière - Montpellier (Hérault)

Gérard GUERIN : Pastoraliste - Conseiller en agriculture et environnement (e.r.) - Laurens (Hérault)

Jean-Claude LACASSIN : Pédologue (e.r.) - Rousset (Bouches-du-Rhône)

Jean LADIER : Ingénieur forestier Recherche et développement ONF - Manosque (Alpes-de-Haute-Provence)

Gilles MARTINEZ, Ingénieur forestier - Revest-du-Bion (Alpes-de-Haute-Provence)

Nicolas MARTIN : Chargé de recherche - INRAE Ecologie des Forêts Méditerranéennes - (Vaucluse)

Véronique MURE : Botaniste et ingénieur en agronomie tropicale - Nîmes (Gard)

Denis REVALOR : Propriétaire forestier - Rognes (Bouches-du-Rhône)

Jean-Claude RICCI : Directeur de l'Institut méditerranéen cynégétique et faunistique (e.r.) - Nîmes (Gard)

Eric RIGOLOT : Ingénieur de recherche - INRAE Ecologie des Forêts Méditerranéennes - Avignon (Vaucluse)

Michel VENNETIER : Ingénieur - chercheur (e.r.) - INRAE Le Tholonet (Bouches-du-Rhône)

Les membres du bureau issus du conseil d'administration

Président : Charles DEREIX, Ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts (e.r.) - Paris

Vice-Président délégué pour Provence-Alpes-Côte d'Azur : Louis-Michel DUHEN, Ingénieur au CRPF PACA (e.r.) - Marseille (Bouches-du-Rhône)

Vice-Président délégué pour l'Occitanie : Olivier PICARD, Ingénieur forestier - CNPF (Toulouse)

Vice-Président délégué pour Auvergne-Rhône-Alpes : Jacques DEGENEVE, Ingénieur forestier (e.r.) - Lussas (Ardèche)

Vice-Président : Pierre DERIOZ, Maître de conférence HDR en géographie, Université d'Avignon et des pays de Vaucluse - Riols (Hérault)

Trésorier : Louis AMANDIER, Ingénieur et écologue (e.r.) - Marseille (Bouches-du-Rhône)

Trésorier adjoint : Jordan SZCRUPAK, Paysagiste concepteur - Marseille (Bouches-du-Rhône)

Secrétaire : Denis DANSET, Propriétaire forestier - Roussillon (Vaucluse)

Secrétaire adjoint : Guy FARNARIER, Propriétaire forestier - Plan-d'Aups-Sainte-Baume (Var)

Membre : Raphaël BEC, Ingénieur forestier (Hérault)

Membre : Nelly PARES, Sociologue - Muséum national d'histoire naturelle - Paris

Membre : David TRESMONTANT, Ingénieur de l'agriculture et de l'environnement (e.r.) et artiste - (Gard)

Présidence honoraire

Michel BARITEAU : ancien président élu

Guy BENOIT de COIGNAC : ancien président élu

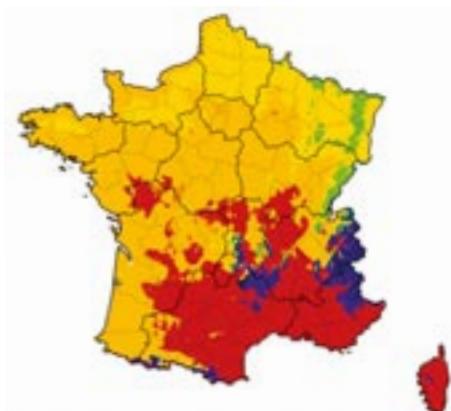
Jean BONNIER : président d'honneur

Le personnel salarié

Directrice : Denise Afxantidis, Ingénieur agronome - Marseille (Bouches-du-Rhône)

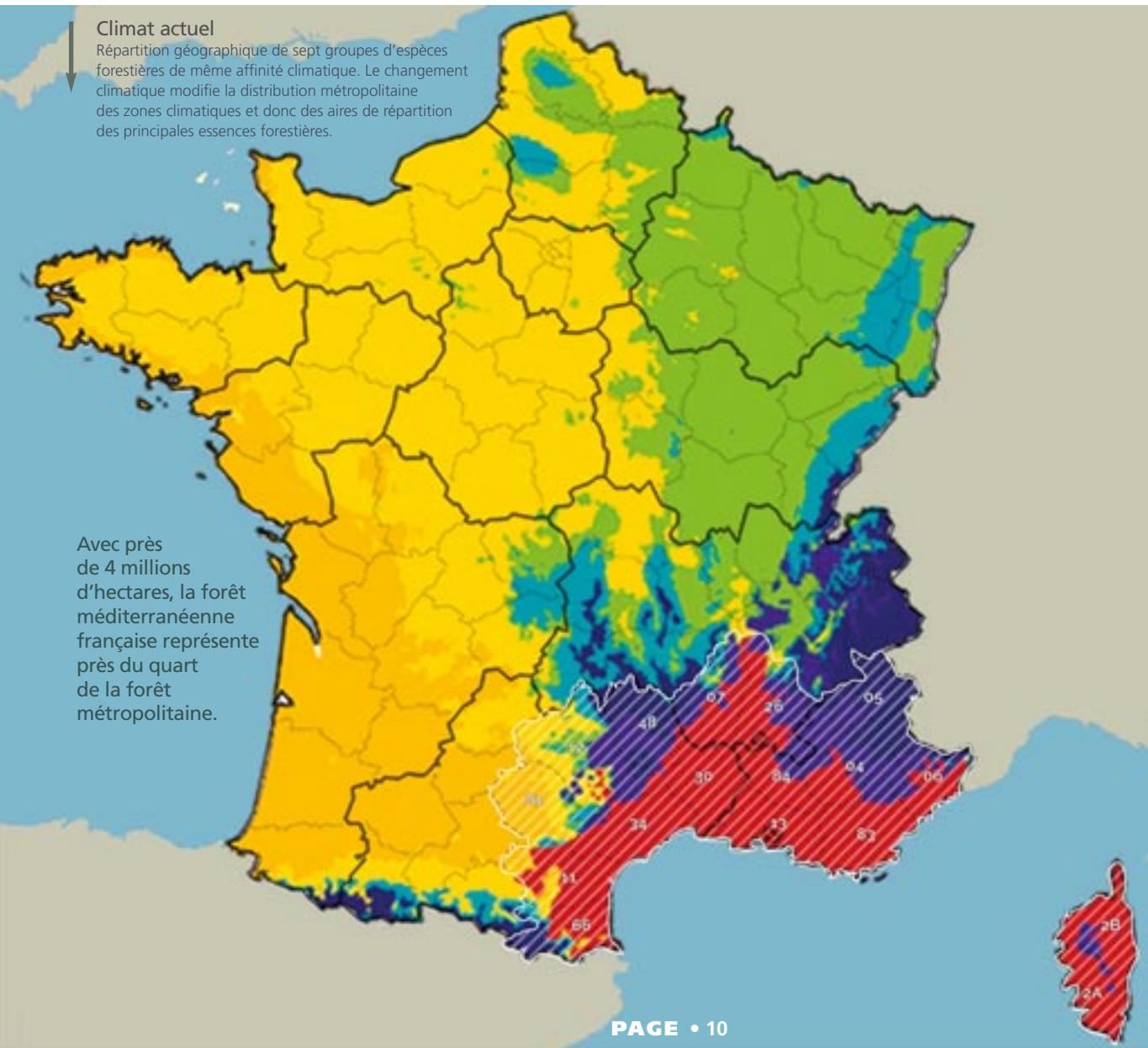
Projection des bioclimats en 2100
L'hypothèse d'une élévation moyenne de 2,4°C des températures induit une remontée septentrionale et altitudinale de la zone climatique méditerranéenne et des espèces associées (Scénario A2 Arpège).

LES VALEURS DE L'ASSOCIATION



Les valeurs de l'association Forêt Méditerranéenne tiennent en trois mots-clés : informer, échanger, rassembler. Ils constituent le socle de son engagement et de sa mission. Ces valeurs se déclinent selon trois pôles d'action.

- | | |
|---|--|
|  Zone d'action de l'association
(régions : PACA, Corse, Occitanie, AURA) |  Atlantique
(Châtaignier, néflier...) |
|  Méditerranéen
(Chêne vert, chêne-liège, olivier...) |  Continental
(Erable, hêtre, pin sylvestre...) |
|  Aquitain
(Pin maritime, bruyère...) |  Montagnard
(Pin, aulne, érable, sapin, sureau, orme) |



Une zone d'action sur l'arc méditerranéen français

Forêt Méditerranéenne œuvre sur l'arc méditerranéen français, qui englobe les régions Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Corse et une partie d'Occitanie et d'Auvergne-Rhône-Alpes, grâce à l'organisation de nombreux événements. La portée de ses travaux à travers ses publications, s'étend bien au-delà, dans les autres régions françaises, en Europe et autour du Bassin méditerranéen. Des partenariats solides avec le monde de la recherche, les universités françaises et les services de l'État et des collectivités territoriales, ont consolidé sa réputation.

En 2023, l'association Forêt Méditerranéenne a rassemblé près de 300 adhérents et compte 300 abonnés à sa revue *Forêt Méditerranéenne*. Plus de 350 personnes ont participé aux événements que l'association a organisés. Ces vingt dernières années, ce sont 1350 personnes qui ont adhéré au moins une fois à l'association et 1440 qui ont pris un abonnement.

Promouvoir les connaissances pour gérer durablement les forêts méditerranéennes

L'association Forêt Méditerranéenne considère que l'acquisition puis la promotion de la connaissance sont essentielles pour mieux comprendre, gérer et protéger les forêts méditerranéennes.

Elle participe à diffuser les résultats de la recherche scientifique dans ce domaine et contribue à la médiation des connaissances sur les écosystèmes forestiers méditerranéens ainsi que sur les techniques de gestion et de mise en valeur, tant auprès des décideurs publics que des propriétaires et gestionnaires forestiers, des gestionnaires des autres ressources naturelles et des territoires et, en fin de compte, du grand public.

Animer un réseau d'échange et de réflexion pour accompagner l'évolution des politiques publiques

L'association Forêt Méditerranéenne organise, structure et anime des réseaux d'échange, de réflexion et de collaboration entre les acteurs et décideurs impliqués dans les questions forestières sous toutes leurs facettes, mais aussi dans l'aménagement du territoire, l'écologie, la culture et l'économie. Ces réseaux favorisent la participation de différentes parties prenantes, y compris les associations, les citoyens, les collectivités territoriales, les entreprises, les techniciens et les scientifiques.

Elle fonde ses actions sur la collaboration et la coopération entre les acteurs de la connaissance et ceux de la gestion de la forêt méditerranéenne.



↑ Conférence de Charles DEREIX (Président de Forêt Méditerranéenne) à l'Académie d'Agriculture de France. Séance publique : « Cèdres méditerranéens, hier et demain : un espoir pour les forêts face au réchauffement du climat ? ». © Académie d'Agriculture de France, 2022 - Paris.

Se rencontrer pour partager une culture commune

L'association Forêt Méditerranéenne offre un espace où la parole est libre, où chacun peut s'exprimer et être écouté. Elle encourage l'ouverture d'esprit, le respect mutuel et la diversité des perspectives. Elle favorise la participation active de chacun et encourage le débat et les échanges constructifs.

Elle s'attache à fournir des informations de qualité à ses membres et partenaires, et au public dans l'objectif de co-construire une culture commune et partagée de la forêt méditerranéenne.



↑ Journée d'échanges
et visite de terrain
« Cèdre en Méditerranée ».
© Degenève, 2022 - Quillan, Aude.

NOS DOMAINES D'ACTION

Depuis 45 ans, Forêt Méditerranéenne est à l'initiative de la diffusion de connaissances, de la production de synthèses et de l'organisation d'échanges. Elle s'efforce de porter un nouveau regard sur les forêts méditerranéennes et propose régulièrement des pistes de progrès dans ce but. Elle joue un rôle actif dans la création et l'animation d'un réseau interrégional et pluridisciplinaire de personnes et d'organismes œuvrant pour les forêts méditerranéennes. Elle est devenue un lieu de débat privilégié à l'échelle de l'Arc méditerranéen français.

L'association Forêt Méditerranéenne diffuse les informations et connaissances qu'elle rassemble et produit, et propose des voies nouvelles pour anticiper les enjeux futurs des espaces forestiers méditerranéens et affronter les problèmes auxquels ils sont confrontés (changements

climatiques, problèmes sanitaires, risques naturels, perte de biodiversité, conflits d'usage, acceptabilité des travaux forestiers, équilibre économique...).

Elle mène différentes activités dans divers domaines (voir page suivante).

Chiffres clés en 2023

- Un carnet d'adresses de plus de **4000 contacts actifs**.
- **300 adhérents** dont 224 personnes physiques et 76 personnes morales, provenant de...
- **6 régions** (Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse, Occitanie, Avergne-Rhône-Alpes, Nouvelle-Aquitaine, Ile de France),
- **6 pays européens** : Espagne, Pays-Bas, Italie, Suisse, Belgique, Allemagne.

Sensibilisation et promotion

- Mettre en avant les spécificités et les richesses des paysages "naturels et humains" des forêts méditerranéennes.
- Faire prendre conscience des qualités des forêts méditerranéennes.
- Sensibiliser les politiques publiques à l'importance d'étudier, de protéger, d'améliorer et de renforcer la biodiversité et les ressources offertes par les espaces forestiers méditerranéens.

Réseau interrégional et pluridisciplinaire

- Animer un réseau interrégional et pluridisciplinaire de personnes et d'organismes impliqués dans les questions liées aux espaces naturels et forestiers méditerranéens.
- Favoriser les échanges d'expériences et la collaboration entre les différents acteurs des forêts méditerranéennes, tels que les propriétaires, les gestionnaires, les scientifiques, les représentants de la société civile, les élus et les services de l'Etat et des collectivités.

Partenariats scientifiques et techniques

- Collaborer avec des chercheurs, des experts et des techniciens dans le domaine des forêts méditerranéennes pour développer des connaissances scientifiques, des études et des projets de recherche visant à améliorer la gestion, la valorisation et la conservation de ces écosystèmes.

↓ Tournée en Toscane, visite d'une pépinière forestière à San Romani in Garfagnana.
© Forêt Méditerranéenne, 2023 - Toscane (Italie).



- Établir des partenariats avec d'autres acteurs de la filière forestière, des entreprises, des collectivités territoriales, des ONG... pour capitaliser les retours d'expérience, mutualiser les connaissances et les compétences et répondre aux enjeux communs des filières associées.

Diffusion de connaissances et d'informations

- Rassembler des informations et des connaissances et produire des synthèses et des recommandations sur les forêts méditerranéennes.
- Diffuser ce savoir scientifique et technique à travers son site Internet, des publications, des périodiques et des événements organisés par l'association.

Manifestations et événements

- Organiser des séminaires, colloques, journées d'étude et visites de terrain pour favoriser les échanges, le partage d'expertises et les débats sur les enjeux actuels des forêts méditerranéennes.
- Participer à des projets de médiation et de recherche-développement pluridisciplinaires, notamment au niveau européen et aussi au Maghreb, pour mieux comprendre les écosystèmes forestiers méditerranéens et développer des pratiques de gestion durable.

LE PÔLE “ANIMATION DU RÉSEAU ET CO-CONSTRUCTION”

Le séminaire « Les chemins de l'eau et le changement climatique, outils et gestion adaptive des forêts méditerranéennes » s'est inscrit dans le cadre du cycle « Forêt, sol et eau, des alliés naturels » organisé avec le soutien de la Région Sud, du ministère de la Transition écologique et accueilli par le Département des Bouches-du-Rhône.

© Amandier, 2023 - Marseille, Bouches-du-Rhône.

L'association Forêt Méditerranéenne organise ses activités en trois pôles complémentaires qui lui permettent d'aborder différents aspects des forêts méditerranéennes en adéquation avec ses valeurs.





Les journées d'information et d'échanges

Les thèmes de nos journées abordent les différentes dimensions de la connaissance des écosystèmes et de la gestion forestière en région méditerranéenne, en mettant l'accent sur les spécificités de ces écosystèmes et les défis auxquels ils sont confrontés.

À ce jour, l'association a organisé un total de 130 événements thématiques.

Les rencontres thématiques

L'association Forêt Méditerranéenne organise, sur le format d'une ou deux journées, des sessions d'information et de débats en salle et/ou sur le terrain. Ces rencontres permettent d'approfondir des sujets spécifiques liés à la gestion, à la préservation et à la valorisation des forêts méditerranéennes. Les conférences réunissent des experts, des chercheurs et des acteurs de la filière pour partager leurs connaissances, discuter des enjeux et modes d'action actuels et réfléchir à des solutions de progrès.

Les sorties sur le terrain et les visites de sites forestiers offrent des occasions uniques de rencontrer les acteurs de terrain, de voir *in situ* les peuplements, leur composition, leur état et les pratiques qui y sont appliquées, et de réfléchir à des solutions d'avenir dans toute la vérité du terrain.

Parmi les thèmes abordés au cours des cinq dernières années, on peut citer :

- les défis et les stratégies pour lutter contre les incendies de forêt en région méditerranéenne,
- la biodiversité à travers le prisme de l'outil « Obligation réelle environnementale »,
- la protection et la valorisation d'un haut-lieu patrimonial à travers l'exemple de La Sainte-Baume (Var),
- le cèdre en Méditerranée : quelle place et quelle gestion dans le cadre des changements climatiques ?
- la valorisation multifonctionnelle des diverses ressources de la forêt méditerranéenne.

→
Journée technique : « Visite d'un projet labellisé bas-carbone en forêt méditerranéenne dans les Cévennes ardéchoises ».
© Dereix, 2023 - Banne et Malbosc, Ardèche.



Jusqu'en 2016, les Rencontres Foresterranée étaient le rendez-vous incontournable de l'association Forêt Méditerranéenne, réunissant régulièrement des acteurs et experts engagés dans l'étude, la préservation et la gestion des écosystèmes forestiers méditerranéens. Elles ont couvert une grande diversité de sujets, de la gestion des incendies à l'adaptation au changement climatique, en passant par la biodiversité, l'histoire des forêts, la restauration écologique, la valorisation des ressources forestières, les services écosystémiques, et la gestion intégrée des paysages.

Les cycles de réflexion

Cependant, au fil des années, l'organisation de Foresterranée est devenue de plus en plus lourde et exigeante pour l'association et ses partenaires. La mobilisation importante des animateurs bénévoles et des participants sur une période d'au moins deux ans devenait difficile à maintenir, principalement en raison de la diminution des ressources humaines et financières des structures impliquées dans la préparation de l'événement.

Pour relever ces défis, l'association a choisi de réinventer son approche en optant pour un nouveau format : les cycles de réflexion. Le contenu du cycle varie d'une édition à l'autre, intégrant des conférences plénières, des sessions parallèles, des ateliers thématiques, des retours d'expérience, et des sorties de terrain.

Illustration de la conférence de Stéphane Nalin « L'intérêt du sylvopastoralisme en forêt privée », lors du cycle de réflexion « L'agro-sylvo-pastoralisme en forêt méditerranéenne - Des solutions durables combinant les ressources agricoles, forestières et pastorales pour la valorisation et la préservation des espaces forestiers méditerranéens. »
© Gautier, 2022 - CNPF PACA.



NOS ACTIVITÉS

Webinaire du 22 avril 2021 sur le pastoralisme et la forêt, organisé en partenariat avec le Centre d'études et de réalisations pastorales Alpes-Méditerranée dans le cadre du cycle « L'agro-sylvo-pastoralisme en forêt méditerranéenne » pour formaliser les acquis de ces trente dernières années, les enseignements, les doutes, les points clés de succès et ceux encore à creuser.

© CERPAM 2022 - Marseille, Bouches-du-Rhône.



MEGA-FEUX, NOUVEAUX ENJEUX : LES TROUPEAUX À LA RESCOUSSE DE LA FORêt

Un webinaire sur le pastoralisme et le risque incendie en forêt



22 AVRIL 2021



Le cycle « Forêt, sol et eau, des alliés naturels » (2022-2023)

L'association Forêt Méditerranéenne a lancé en 2022 un cycle de réflexion sur le thème crucial des relations entre forêt, sol et eau, soulignant l'importance vitale de ces ressources face au changement climatique. Le cycle vise notamment à :

- comprendre les services apportés par la forêt et le sol dans le contexte du changement climatique,
- motiver les propriétaires forestiers à intégrer l'eau dans leur gestion via des choix sylvicoles adaptés,
- sensibiliser les instances politiques à la gestion coordonnée des bassins versants forestiers,
- promouvoir les synergies entre l'eau, la forêt et les sols forestiers à travers des solutions fondées sur la nature (SFN),
- éclaircir les débats en cours sur ces sujets cruciaux en rapprochant les acteurs de l'eau et ceux de la forêt.

En avril 2023, l'association a organisé un séminaire avec des chercheurs de la forêt et de l'hydrologie. Les présentations ont confirmé le rôle essentiel des forêts dans le cycle de l'eau, soulignant les perturbations dues à l'activité humaine et au changement climatique. La suite du cycle se poursuivra en croisant les problématiques soulevées lors du séminaire aux différentes échelles d'action et de gestion : de la parcelle forestière au bassin versant.

Le cycle « L'agro-sylvo-pastoralisme en forêt méditerranéenne » (2021-2022)

Ce cycle avait pour objectif d'explorer la combinaison des ressources agricoles, forestières et pastorales pour valoriser et préserver les espaces forestiers méditerranéens. Il a débuté en février 2021 avec une session de lancement, puis s'est penché sur la contribution de l'élevage pastoral dans la prévention des incendies de forêt lors d'un webinaire en avril.

Le cycle s'est ensuite concentré sur les aspects pratiques en visitant divers territoires : les Bouches-du-Rhône, le Larzac, la Montagne de Lure, le Lot et la Corse. Chacune de ces sessions a permis d'explorer les initiatives locales et les réalités du terrain en matière d'agro-sylvo-pastoralisme.

En décembre 2022, une session finale a permis de partager les enseignements tirés du cycle et de mettre en avant les questions importantes ainsi que les leviers recommandés pour développer des pratiques agro-sylvo-pastorales durables dans un contexte méditerranéen.

L'association Forêt Méditerranéenne est bien consciente qu'il lui faut prolonger ce travail pour donner une meilleure chance d'être entendue aux recommandations qu'elle a formulées en conclusion ; elle entend ainsi renouveler une journée de travail, plutôt sur le terrain, chaque année ou tous les deux ans, pour préciser et amplifier son message.



Le cycle « Carbone et forêt méditerranéenne » (2019-2021)

C'est un enjeu majeur de notre siècle : atténuer les conséquences des dérèglements climatiques. Comment la forêt méditerranéenne peut-elle participer à cette atténuation ? L'association Forêt Méditerranéenne a proposé de faire un point et d'éclairer cette question à travers l'organisation d'une série de journées d'informations, d'échanges et de débat sur le thème « Carbone et forêt méditerranéenne ».

La première journée du cycle « Carbone et forêt méditerranéenne » (Carbone 1) s'est tenue à Montpellier le 17 octobre 2019. Elle a mis l'accent sur la nécessité de trouver un compromis entre les « 5S » : séquestration dans la biomasse, dans les sols, stockage dans les produits bois, substitution du bois à des énergies non renouvelables, et substitution à des matériaux plus énergivores. L'importance de définir un temps de retour pour équilibrer les effets de la gestion forestière et du stockage a été soulignée. La journée a également abordé la résilience des forêts face au changement climatique et l'importance de la gestion forestière.

La deuxième journée (Carbone 2) s'est déroulée à Marseille le 28 novembre 2019. Elle a exploré les itinéraires techniques et les financements pour l'atténuation du carbone.

Les projets Label Bas Carbone (LBC) ont été discutés, mettant en avant la nécessité de respecter

les méthodes sectorielles. Trois méthodes forestières existantes ont été présentées, et l'appel à l'élaboration de nouvelles méthodes, spécifiques à la forêt méditerranéenne, a été souligné.

La journée a également mis en lumière la nécessité d'une communication forte pour l'appropriation publique des actions de séquestration du carbone.

Enfin, la troisième journée (Carbone 3), qui s'est tenue à Mazan (Vaucluse) le 15 octobre 2020, a abordé le rôle de la forêt dans la substitution aux énergies fossiles. Elle a souligné l'importance de réduire la consommation d'énergies fossiles tout en reconnaissant la contribution significative de la forêt. Le débat s'est orienté autour du dosage optimal entre les « 5S » pour maximiser la séquestration du carbone. La construction bois a été mise en avant, illustrée par des exemples de bâtiments performants en région méditerranéenne. La nouvelle Réglementation environnementale 2020 (RE2020) a également été mentionnée comme un soutien potentiel à cette dynamique, en favorisant l'utilisation de matériaux biosourcés.

Consciente de n'être pas allée au bout de la question, l'association a organisé une session « Carbone 4 » en juin 2023 en Cévennes ardéchoises sur un projet labellisé Bas Carbone.

Visite du site expérimental de Puéchabon (CNRS) dans le cadre du cycle « Carbone et forêt méditerranéenne », suivi et expérimentation de l'effet du changement climatique sur un taillis méditerranéen de chêne vert.

© Equipe FORECAST - Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive UMR 5175, 2019 - Puéchabon (Hérault).



Page de garde du guide réalisé dans le cadre du projet Med PSS « Développer la culture du risque lié aux incendies » qui s'inscrit dans l'axe 2 du projet Interreg Marittimo.

© Région Sud, 2022 - Marseille, Bouches-du-Rhône.



Les partenariats scientifiques

L'association Forêt Méditerranéenne participe régulièrement à des partenariats sur des projets de développement ou de recherche nationaux (ANR) ou dans le cadre de programmes européens (Interreg). Sa contribution dans le respect de ses statuts consiste principalement à participer à une meilleure diffusion, communication et médiation des travaux, mais aussi à produire des synthèses et du savoir. Cela renforce sa reconnaissance en tant qu'acteur important dans la promotion et la diffusion des connaissances sur les forêts méditerranéennes, tant au niveau national qu'international (coopération transfrontalière).

En collaboration avec des Universités et des organismes de recherche, elle accueille régulièrement des stagiaires (Master 2) sur des sujets qui concernent tout autant les questions écologiques que socio-économiques. Au cours des cinq dernières années, on peut citer les travaux suivants.

Les programmes européens

Programme Marittimo « Identification des bonnes pratiques de communication relatives au risque lié aux feux de forêt » (2021-2022)

La zone méditerranéenne est considérée comme un enjeu environnemental fort pour l'Europe, qui encourage l'enrichissement des savoirs utiles et pratiques en matière de culture du risque lié aux feux de forêt par la collaboration et l'échange des acteurs du territoire en charge de la prévention et de la lutte contre l'incendie. Dans le cadre du programme Marittimo, programme européen, divisé en plusieurs axes thématiques, la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur a été en 2021 le chef de file du volet du projet simple Med PSS « Développer la culture du risque incendie », orienté sur la communication et la prévention dans la lutte contre les feux de forêt.

Dans ce cadre, l'association Forêt Méditerranéenne a rédigé un ensemble de synthèses, rapports et recommandations, disponibles en ligne, visant à apporter une meilleure compréhension de ce que la population du territoire connaît des incendies et quel type de médiation mettre en œuvre pour l'informer de manière pertinente et efficace.



↑ Construction sinistrée suite au feu de Rognac en 2016, illustration du projet de recherche interdisciplinaire REDURISK sur la réduction des risques liés aux incendies dans les Bouches-du-Rhône.
© Sdis 13, 2016.

Les travaux pluridisciplinaires français

FISSA : « Forecasting forest Socio-ecosystems' Sensitivity and Adaptation to climate change »
Associer modélisation du fonctionnement de l'écosystème forêt et analyse sociologique (2021-2026)

L'association Forêt Méditerranéenne suit les travaux de recherche de ce projet (rassemblant de nombreux organismes de recherche et de dévelo-

pement), axé sur la prévision de la sensibilité et de l'adaptation des socio-écosystèmes forestiers face au changement climatique. FISSA s'appuie sur l'interaction étroite entre les résultats d'analyses sociologiques et des simulations de modèles forestiers de pointe, pour fournir des informations sur trois échelles spatiales complémentaires : les sites pilotes, les sites secondaires et le niveau national. L'Association appuie les chercheurs dans leurs travaux et organisera le séminaire de restitution des résultats.

Des travaux de recherche et de coopération européenne et interrégionale

REDURISK

« Communiquer et agir en prévention du risque incendie en interface forêt-jardin-habitat »
(2022-2023)

Ce projet ANR (Agence nationale de la recherche) interdisciplinaire a réuni les sciences sociales et environnementales ainsi que les compétences de médiation de l'association Forêt Méditerranéenne. Parmi les partenaires, on compte les unités de recherche INRAE RECOVER d'Aix-en-Provence et Ecologie des forêts méditerranéennes (URFM) d'Avignon ainsi que l'Institut méditerranéen des sciences de l'information et de la communication (IMSIC) d'Aix-Marseille Université.

Le projet REDURISK avait pour objectif de diffuser aux citoyens les recommandations scientifiques en matière de risque d'incendie en zone d'interface habitat-forêt. L'enjeu est que les citoyens d'un territoire sensible s'approprient le savoir scientifique et développent une culture du risque lié aux feux de forêts.

L'association Forêt Méditerranéenne a accueilli une stagiaire qui a contribué à concevoir un outil de médiation et a organisé le séminaire de restitution des travaux de recherche de ce projet.



INNOV'ILEX

« La gestion durable du chêne vert au service de son innovation »
(2017-2021)

Pendant trois ans, dans le cadre du projet Innov'Ilex, les forestiers et chercheurs, en collaboration avec le Centre national de la propriété forestière (CNPF et l'IDF), se sont penchés sur le chêne vert, une essence majeure des espaces méditerranéens français. Ce projet, coordonné par le CNPF à travers ses délégations régionales Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse, a étudié les peuplements de chêne vert, leur évolution due au changement climatique et leur gestion future. Les partenaires ont travaillé sur des sites expérimentaux tels que celui de Puéchabon (CNRS-CEFE) pour synthétiser les expérimentations « sécheresse et éclaircie ».

L'association Forêt Méditerranéenne s'est associée à ces partenaires pour la dernière étape, organisant un webinaire et une première journée de terrain dans les Cévennes les 3 et 4 juin 2021, suivis d'une seconde session en Corse les 15 et 16 juin 2021.

Le projet Innov'ilex s'est intéressé à cette problématique en approfondissant l'étude des peuplements et des milieux qu'ils occupent. Fruit de ce travail multi-partenarial, un document propose des recommandations sylvicoles permettant d'orienter le choix d'itinéraires de gestion adaptés aux stations, aux enjeux et aux risques.





↑ Lors de la tournée de Forêt Méditerranéenne au Maroc en 2018, les participants ont découvert un magnifique peuplement de cèdres de l'Atlas âgés de 400 à 500 ans, dans le Parc national d'Ifrane au cœur du Moyen Atlas.

© Forêt Méditerranéenne, 2018.

“Découvrir, partager et approfondir ses connaissances des forêts méditerranéennes”





Visite de la forêt domaniale de Fiorentini, en Sardaigne avec le Directeur du Service territorial de Sassari, Agence Forestas, lors de la tournée de 2022.

© Forêt Méditerranéenne, 2022.



Rencontre en Toscane avec le commandant des Carabiniers qui administrent la forêt pédagogique de Paradisino et visite et présentation de l'arboretum historique de Vallombrosa.

© Forêt Méditerranéenne, 2023.

Découverte de l'yeuseraie primaire de Campus Bargios avec le Directeur territorial de Lanusei et les forestiers de Forestas dans la forêt de Sopramonte Ogliastro en Sardaigne.

© Forêt Méditerranéenne, 2022.

Suberaie et sous-étage composé de palmiers nains (*Chamaerops humilis*), dans le Parc national d'Ifrane (Maroc).

© Forêt Méditerranéenne, 2018.

La tournée annuelle de forêt méditerranéenne : un moment fort de la vie associative

Chaque année, l'association Forêt Méditerranéenne organise, avec l'appui d'une agence de voyage, un séjour forestier dans un pays méditerranéen. Ces tournées autofinancées par les participants permettent de rencontrer les acteurs locaux des autres pays méditerranéens, d'approfondir les connaissances sur les écosystèmes forestiers, ainsi que sur la diversité des types forestiers et sur les différentes méthodes de gestion.

Ces tournées sont ouvertes à tous, forestiers, sylviculteurs privés et publics, naturalistes, praticiens ou techniciens, militants associatifs, pompiers, enseignants et chercheurs, chasseurs ou simples passionnés de la forêt. Elles sont une occasion pour chacun de rencontrer les « autres » avec qui, quelques jours durant, on apprend à se connaître et à découvrir des réalités différentes.

Ces tournées ont mené l'association dans à peu près tous les pays du Bassin méditerranéen, et parfois plusieurs fois. Au fil des ans, s'est ainsi constitué un réseau d'acteurs riches, précieux ... et sympathiques, tant une passion commune a animé chaque tournée.



LE PÔLE “CENTRE DE RESSOURCES”

L'association Forêt Méditerranéenne assure la direction éditoriale de deux périodiques trimestriels : la revue technique « Forêt Méditerranéenne » et le bulletin « la feuille et l'aiguille ». On y trouve d'une part des sujets spécifiques des forêts et des écosystèmes méditerranéens et, d'autre part, les actualités de l'association.

Deux publications éditées par l'association

La revue *Forêt Méditerranéenne*

La revue *Forêt Méditerranéenne* s'adresse à un public technique ou « d'amateurs avertis » (gestionnaires, chercheurs, étudiants, propriétaires-sylviculteurs, institutionnels...).



D'un format moyen de 100 pages, elle comprend des articles scientifiques et techniques, des études de cas, des rapports de recherche, des analyses et des témoignages d'experts et d'acteurs locaux. On y trouve aussi, particulièrement dans des numéros thématiques, des synthèses que produit l'association, les résultats de ses travaux et ceux de ses partenaires de recherche.

La revue est diffusée auprès des acteurs de la filière forestière, des chercheurs, des décideurs publics et de la société civile intéressés par la forêt méditerranéenne, et mériterait de l'être plus encore.

L'association a publié à ce jour 2 370 articles grâce à la participation de 3 000 auteurs dans les 156 numéros de la revue (soit 16 850 pages). La revue, trimestrielle, est distribuée par abonnements et ventes au détail.

Forêt Méditerranéenne dispose d'un comité de lecture qui émet un avis sur les différents articles qui lui sont soumis et décide ou non de leur publication. Pour chaque article reçu à la rédaction de *Forêt Méditerranéenne*, une relecture est assurée par Gilles Bonin, docteur d'Etat en écologie des formations végétales méditerranéennes, professeur

Des numéros périodiques de médiation scientifique et technique

Après plus de 40 ans de publications, le besoin de faire un retour sur certains thèmes déjà traités par l'association a conduit à rédiger des synthèses sur des sujets tels que le sylvopastoralisme en forêt ou la relation entre forêt et eau. Ces rappels et synthèses sont en effet extrêmement utiles à une époque où l'abondance de l'information disponible rend difficile son assimilation.

d'écologie émérite de l'Université Aix-Marseille et un membre du Comité de rédaction, ainsi que par deux autres rapporteurs choisis en fonction de leurs compétences dans le champ de l'article proposé. La ligne éditoriale ainsi que les recommandations aux auteurs sont en ligne sur le site Internet de l'association.

Après trois années « d'embargo commercial », les articles sont mis en ligne gratuitement sur le site web de l'association ainsi que dans les archives en ligne HAL. Les thèmes abordés représentent une diversité d'aspects et de préoccupations liés aux forêts méditerranéennes. Ils reflètent les enjeux actuels et les défis auxquels les forêts méditerranéennes et les acteurs du secteur sont confrontés.

Quelques exemples :

- Changements climatiques : évolution des écosystèmes et impact des changements climatiques.
- Sécheresse et ressources en eau : les questions liées à la disponibilité de l'eau pour l'agriculture, le pastoralisme et les forêts dans des régions sujettes à la sécheresse, rôle des forêts dans la protection des sols et la régulation du cycle de l'eau.



↑ Exemples de numéros de la revue *Forêt Méditerranéenne*.
© Forêt Méditerranéenne, 2022.

- Biodiversité : effets des pratiques, interactions, conservation des espèces végétales et animales.
- Sylvopastoralisme : combinaison du pâturage et de la foresterie pour une gestion durable des ressources.
- Systèmes de production durables : approches visant à promouvoir des systèmes de production forestière et pastorale durables dans des environnements méditerranéens.
- Valorisation des ressources forestières méditerranéennes (bois, produits non ligneux, etc.)

Chaque année, de nouveaux thèmes peuvent être abordés en fonction des événements organisés par l'association Forêt Méditerranéenne, des avancées scientifiques, des enjeux émergents et des priorités de conservation et de gestion des écosystèmes forestiers méditerranéens. C'est ainsi que trois numéros de la revue ont été consacrés au cèdre, espèce emblématique de certains espaces méditerranéens et peut-être appelée à jouer un rôle déterminant dans la perspective des changements du climat.

Le bulletin *la feuille et l'aiguille*

Le bulletin d'information *la feuille et l'aiguille* s'adresse à un public beaucoup plus large. On y trouve, sur quatre pages, outre des informations sur les activités de l'association (événements et publications), des brèves qui informent les lecteurs sur des sujets variés (libres propos, comptes rendus, avis des lecteurs). La rubrique « de feuille en aiguille » est dédiée à l'annonce de manifestations en France et aussi à l'étranger, concernant les espaces naturels méditerranéens : expositions, colloques, conférences, voyages, stages...

Quatre numéros de *la feuille et l'aiguille* paraissent chaque année et sont distribués en version papier à l'ensemble du carnet d'adresses de l'association (plus de 3100 adresses).

La version numérique est en outre diffusée aux inscrits de la « Newsletter » (plus de 4400 inscrits). Les quatre derniers numéros parus de *la feuille et l'aiguille* peuvent également être consultés en ligne sur le site de l'association.



forêt méditerranéenne

L'association de la forêt et des espaces naturels forestiers méditerranéens
Association for Mediterranean forests and natural areas mediterranean.

Qui sommes-nous ? | Nos manifestations | Nos publications | Nos réalisations | Notre bibliothèque | Notre carnet d'adresses



L'Informer
L'association Forêt méditerranéenne a pour objectif de favoriser la diffusion des connaissances et les échanges d'information sur les espaces naturels et forestiers méditerranéens. Elle organise des rencontres : séminaires, colloques, journées d'étude, visites... et publie deux périodiques. Elle rassemble un public varié : du scientifique au simple amateur, en passant par les professionnels de la forêt...

Informier

Échanger

Rassembler

Pour mieux connaître la forêt méditerranéenne, rejoignez-nous !

M'abonner
aux publications

Devenir membre
de l'association

M'inscrire
à une manifestation

ACTUALITÉS

IGN
IGN - Institut Géographique National

ECOFOR
ÉCOFOR - Ecologie Forestière Méditerranéenne

54 Le GIP Ecofor et le RST AFORCE publient le résultat de l'expertise sur les coupes rases et le renouvellement...

AGENDA DE LA FORÊT

WOOD
Bordeaux
17 - 20 octobre 2023

17 Le congrès international du bâtiment bois moyen et grande hauteur - Bordeaux (33)

Notre bibliothèque

Plus de 2100 articles de la revue Forêt Méditerranéenne à télécharger en ligne gratuitement.

Notre carnet d'adresses

Près de 500 adresses de toutes les organisations liées aux forêts et espaces naturels méditerranéens.

Mon Espace Membre

INSCRIRE VOS À NOTRE NEWSLETTER

Votre adresse email :

FORET MEDITERRANEE, 14 rue Louis Aragon - 13002 Marseille, FRANCE
Tél. : +33 (0)4 91 58 06 91
Fax : +33 (0)9 81 38 25 46
contact@foret-mediterraneenne.org

MENTIONS LÉGALES
CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE
NON PAYÉS

©2023 Forêt méditerranéenne - Tous droits réservés
Conception et réalisation agence web Axcess

HAL science ouverte

La connaissance libre et partagée

Accueil | Dépôt | Consultation | Recherche | Documentation

forêt méditerranéenne

700 résultats | [enregistrer la recherche](#)

TYPE DE DOCUMENT

- Article dans une revue (5847)
- Communication dans un congrès (422)
- Rapport (242)
- Autre publication (120)
- Chapitre d'ouvrage (79)
- Ouvrage (y compris édition critique et traduction) (67)
- Thèse (50)
- Poster (33)

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 ▶ ▶

hal-03565332v1 [Article dans une revue](#)
J.P. Chassany. Introduction au chapitre « Vers une reconnaissance de la multifonctionnalité de la forêt méditerranéenne »
Forêt Méditerranéenne, 2008, XXXX (4), pp.453-454

Rechercher | Recherche avancée | Outils | Nombre |

↑ Page d'accueil des archives HAL présentant l'ensemble des 2130 références de l'association téléchargeables gratuitement au format PDF.
© Forêt Méditerranéenne, 2023.

Des ressources en libre accès en ligne

L'association Forêt Méditerranéenne s'est dotée d'un centre de ressources en ligne sur son site Web qu'elle alimente régulièrement, offrant un accès aux connaissances et aux expertises spécialisées.

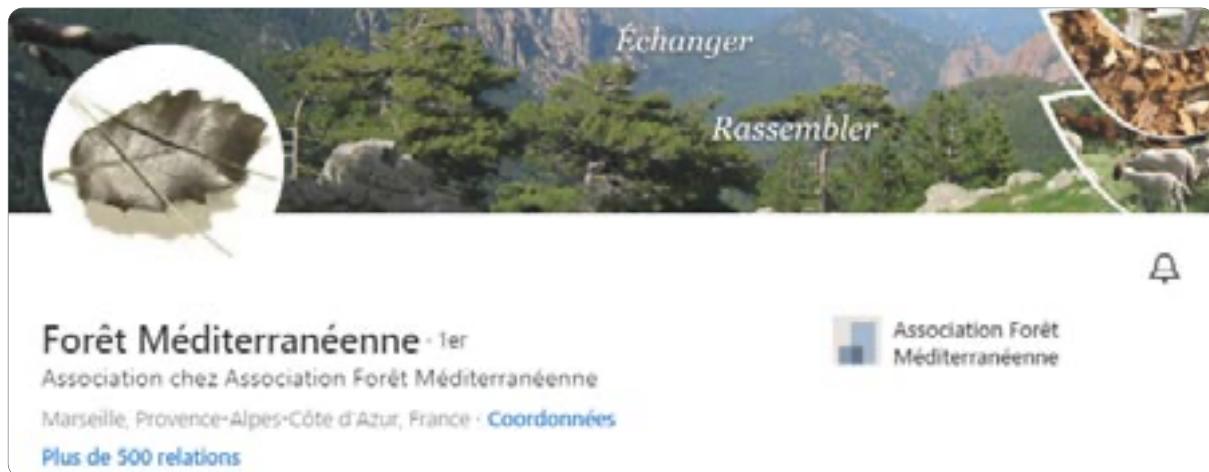
Le site web www.foret-mediterraneenne.org

L'association Forêt Méditerranéenne dispose d'un site Internet dédié où elle présente ses activités, ses projets, ses publications, ses événements à venir, ainsi que des ressources et des liens utiles concernant la forêt méditerranéenne. En moyenne, le site reçoit 23 000 visiteurs par an, 70 000 pages sont consultées. La page « Recherche bibliographique » qui recense l'ensemble des références de la revue reçoit 45% des visites. Grâce à un moteur de recherche performant, près de 6500 articles sont téléchargés chaque année.

En effet, depuis 2011, l'association Forêt Méditerranéenne a choisi de mettre en ligne l'ensemble des articles des numéros de sa revue *Forêt Méditerranéenne*, afin de participer à une meilleure promotion et diffusion de la revue et des connaissances. Cette mise en ligne est gratuite pour tous les articles, à l'exception des deux dernières années de parution et de l'année en cours. A ce jour, cela représente plus de 2 130 articles disponibles en libre téléchargement.

Le centre de ressources et support technique HAL

En 2021, pour donner plus de visibilité à ses publications l'association Forêt Méditerranéenne a réalisé le transfert de l'ensemble de ses références sur la plateforme HAL, archive ouverte pluridisciplinaire, destinée au dépôt et à la diffusion d'articles scientifiques de niveau recherche par le Centre pour la communication scientifique directe du CNRS.



LinkedIn profile of Forêt Méditerranéenne. The profile picture is a close-up of a leaf with a cross through it. The cover photo shows a forest landscape with the text 'Échanger' and 'Rassembler'. The profile information includes: 'Forêt Méditerranéenne · 1er', 'Association chez Association Forêt Méditerranéenne', 'Marseille, Provence-Alpes-Côte d'Azur, France · Coordonnées', and 'Plus de 500 relations'. The LinkedIn logo and 'Association Forêt Méditerranéenne' are also present.

Page LinkedIn de l'association
Forêt Méditerranéenne
© Forêt Méditerranéenne, 2023.

Les réseaux sociaux : une communauté à développer

L'association utilise, mais encore de façon trop limitée, les réseaux sociaux tels que Facebook et LinkedIn pour diffuser des informations, partager des actualités, des articles et annoncer des événements. Les réseaux sociaux permettent à l'association d'élargir sa portée, d'atteindre un public plus large, d'engager des discussions et de favoriser les échanges avec les membres, les acteurs de la filière forestière et la communauté intéressée par les forêts méditerranéennes.

C'est essentiellement sur le réseau professionnel LinkedIn que l'association partage ses informations (moins sur Facebook, moins bien adapté à une communication professionnelle). Elle compte à ce jour 2070 abonnés.



Croiser les regards et partager connaissances et savoir-faire

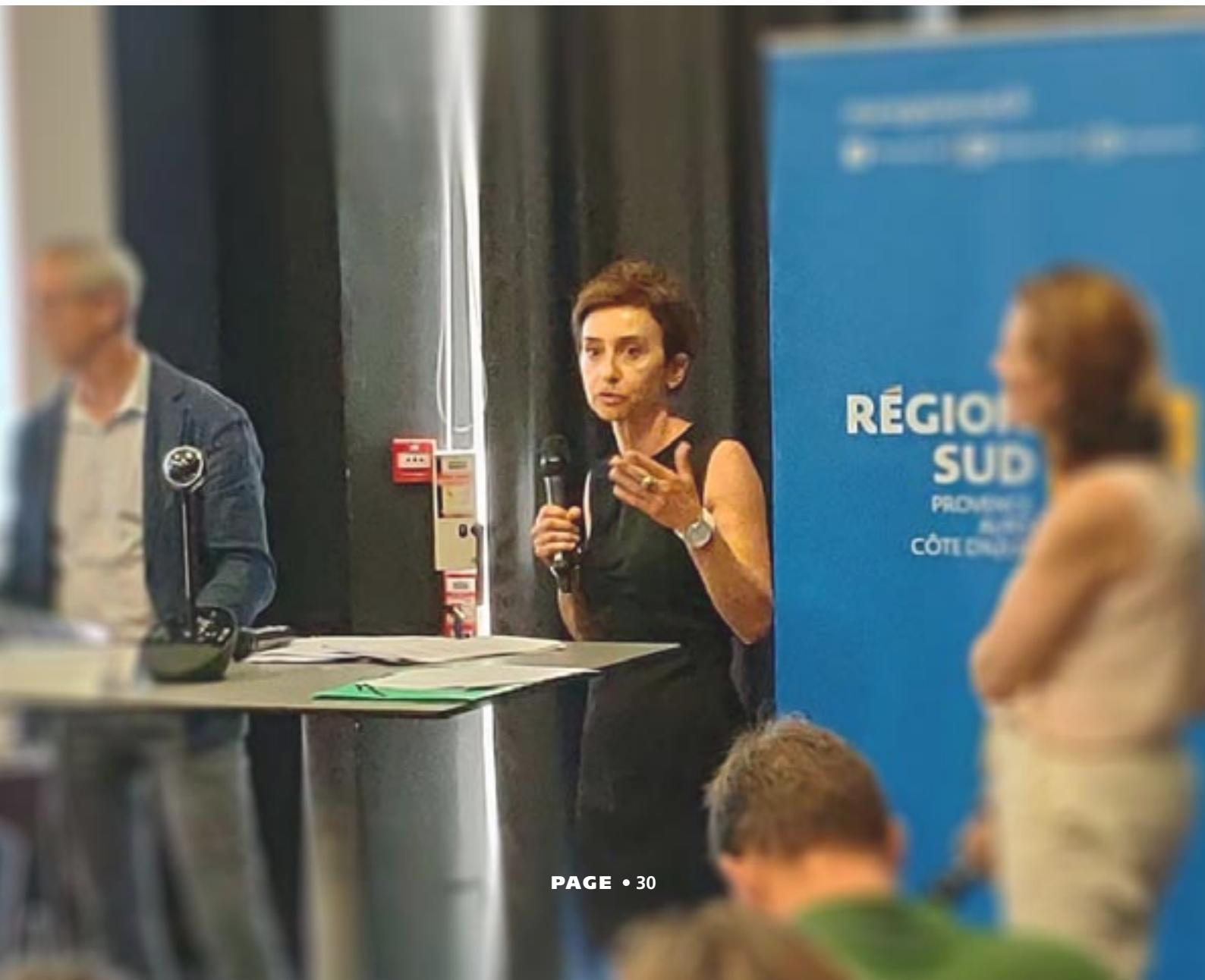
Journée d'échanges et visites de terrain, les 25 et 26 septembre 2023 sur le sujet du « Cèdre en Méditerranée » en partenariat avec le Centre national de la propriété forestière - délégation d'Occitanie et Fibos Occitanie, et avec le soutien de la Région Occitanie et de la DRAAF Occitanie.

© Degenève, 2022 - Quillan, Aude.



LE PÔLE “PROMOTION DES FORÊTS MÉDITERRANÉENNES”

L'association Forêt Méditerranéenne, reconnue pour son rôle de médiateur pertinent et efficace, favorise la construction collective de nouvelles approches en facilitant les discussions entre les divers acteurs de la forêt de l'arc méditerranéen français. À travers les événements qu'elle organise, elle accueille fréquemment des partenaires techniques et institutionnels en provenance d'autres pays méditerranéens.





Présentation des résultats du projet européen Marittimo par Denise Afxantidis, directrice de l'association Forêt Méditerranéenne à la Commission régionale de la forêt et du bois de la Région PACA, le 17 mai 2022.

© Dereix, 2022.

FORCE DE PROPOSITIONS

L'association Forêt Méditerranéenne participe à la promotion des forêts méditerranéennes auprès des institutions et, de façon plus marginale, auprès de la société civile. En diffusant et promouvant les résultats de ses travaux et ses recommandations, elle souhaite participer à une meilleure connaissance et reconnaissance des valeurs de la forêt méditerranéenne et conduire ainsi, d'une part, à des politiques publiques adaptées et, d'autre part, à de nouvelles représentations de la forêt méditerranéenne par le public. Elle est porteuse de propositions menant à une autre façon de « prendre soin » de la forêt méditerranéenne.

Représentation de l'association auprès des institutions

L'association Forêt Méditerranéenne joue un rôle de représentation auprès de plusieurs institutions. Elle est notamment, membre des Commissions régionales de la forêt et du bois (CRFB) des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Occitanie et du Comité régional DFCI de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ces commissions regroupent des représentants de l'État, des collectivités, des parcs naturels régionaux, des organisations syndicales et consulaire, de la propriété forestière publique et privée, des professionnels de la filière (industriels, artisans, pépiniéristes, exploitants forestiers, scieurs), des associations environnementales, des chasseurs et des organismes de formation. Elle y apporte son expertise en matière d'espaces boisés méditerranéens et contribue aux travaux de ces commissions dans l'exercice de leurs compétences vis-à-vis de la région méditerranéenne.

Participation bénévole de l'association à des événements

L'association Forêt Méditerranéenne renforce sa présence et son impact au sein des structures régionales grâce à sa participation active aux conférences par les dirigeants et des experts bénévoles, ainsi qu'à des événements organisés par d'autres structures. Ces rencontres permettent aux membres de l'Association de partager leur expertise, d'échanger des connaissances et d'établir des partenariats avec d'autres acteurs d'horizons professionnels variés.

En participant à ces événements, l'association Forêt Méditerranéenne renforce non seulement son réseau, mais elle améliore également sa visibilité, affirmant ainsi son rôle dans la promotion des connaissances, la préservation, la valorisation des espaces naturels et forestiers méditerranéens et de la gestion durable de la biodiversité associée à ces formations.

Maquis arboré incendié en 2021, en forêt communale de la Garde-Freinet (piste de Serre-Long). Dès l'automne suivant, les arbousiers et les chênes-lièges repartent depuis des bourgeons adventifs. Tandis, que les gaulis de pin maritime issus de la régénération naturelle de l'incendie de 2003 sont morts brûlés.

© Catard, 2022 - La Garde-Freinet, Var.



Une ouverture vers la culture : le concours de nouvelles

Pour s'ouvrir à la société civile, l'association Forêt Méditerranéenne a choisi d'investir un nouveau champ : l'approche de la forêt méditerranéenne par l'art et la culture. Elle a ainsi organisé pendant trois ans consécutifs un concours de nouvelles sur le thème de la forêt méditerranéenne. Les deux premières éditions nous ont valu une trentaine de propositions de nouvelles permettant à la fois aux concurrents de s'exprimer sur un objet finalement peu connu : la forêt méditerranéenne, et, à nous, de mieux connaître les représentations qu'en ont les « citoyens écrivains ». La première édition nous a notamment offert un texte admirable « Un débat en forêt » proposé par Jacques Maby, à qui le jury a accordé à l'unanimité le premier prix (Cf. en annexes, p.52).

Les remises de prix ont donné lieu à des rencontres dans des lieux culturels offrant l'opportunité de parler de la forêt méditerranéenne d'une autre façon.

Les œuvres récompensées ont été publiées dans la revue *Forêt Méditerranéenne*. Elles sont également accessibles sur le site web de l'association en format audio, avec une narration assurée par une comédienne.

Dans la perspective d'une nouvelle édition, l'association Forêt Méditerranéenne réfléchit au parrainage d'une personnalité reconnue dans le monde des lettres ou à s'associer à un évènement culturel bien installé en région Provence-Alpes-Côte d'Azur ou en Occitanie.

↓
Lecture et remise du prix de la 2^e édition
du "Concours de nouvelles"
de l'association Forêt Méditerranéenne
à Avignon en juin 2021.
© Afxantidis, 2021 - Avignon, Vaucluse .



↓
"Bâtir demain avec le Pin d'Alep" : l'interprofession
FIBOIS SUD et France Forêt Provence-Alpes-Côte
d'Azur organisaient une journée technique
consacrée au pin d'Alep à laquelle participait
l'association Forêt Méditerranéenne, le 12 juillet
2019.
© Afxantidis, 2019 - Marseille, Bouches-du-Rhône.



A L'ORIGINE DE L'ASSOCIATION : LA FORÊT MÉDITERRANÉENNE

L'association Forêt Méditerranéenne joue un rôle actif de sensibilisation des publics à l'importance des forêts méditerranéennes dans la régulation climatique, en vue de sa protection, conservation et gestion durable pour répondre aux enjeux environnementaux et socio-économiques.

Depuis les années 1960, l'assimilation de la région méditerranéenne aux quinze départements les plus touchés par les feux de forêt dans la zone Sud de la France est devenue une constante qui a favorisé dans l'imaginaire collectif l'image d'une forêt « destinée à brûler ». De toute évidence, ce regard biaisé sur les forêts et les écosystèmes méditerranéens compro-

met la compréhension par la société civile de la complexité de la situation, et du rôle des professionnels et des gestionnaires.

Depuis sa création, l'action de l'association Forêt Méditerranéenne vise à permettre de mieux prendre conscience de la réalité, de la richesse de ces milieux typiques du climat méditerranéen et de la complexité des défis à venir.



Autour des deux menhirs en gneiss micacé de la Ferme Lambert, à Collobrières dans le Var, l'Office national des forêts a mis en place dans les années 60 une plantation expérimentale de sapin de Douglas, originaires des États-Unis. Ce verger conservatoire comporte en tout 38 espèces différentes de *Pseudotsuga* : il s'agit d'une banque de données très importante qui prépare l'avenir des forêts françaises mises à mal par le réchauffement climatique.

© Szcrapak 2021 - Collobrières, Var.

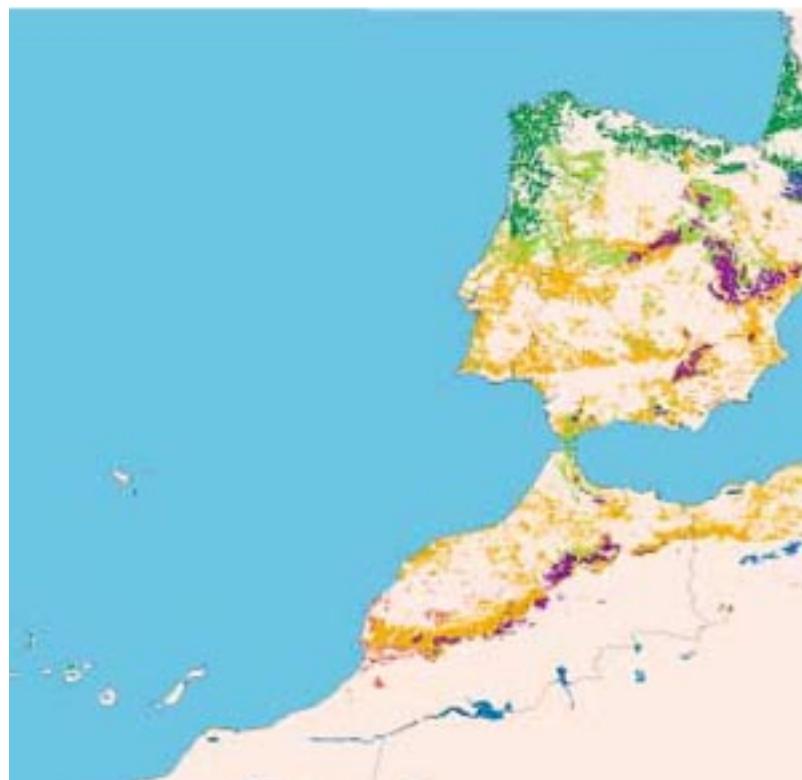
Le domaine méditerranéen est un ensemble complexe d'écosystèmes, en constante évolution, reflétant à la fois une longue histoire biogéographique, des conditions climatiques spécifiques et l'influence des sociétés humaines. A l'échelle planétaire, il s'étend bien au-delà du Bassin méditerranéen, et se retrouve dans quatre autres régions des façades occidentales des continents : la Californie, le Chili central, l'Afrique du Sud et l'Australie méridionale. Bien que géographiquement limitées en latitude à une étroite ceinture, ces régions fonctionnent comme des zones de transition entre les climats tempérés et tropicaux, et elles sont toutes reconnues comme des "hotspots" de biodiversité à l'échelle mondiale.

Un climat unique

L'identification du domaine méditerranéen est initialement liée à l'aire de répartition de l'olivier (*Olea europaea*), mais des recherches plus récentes se sont penchées sur d'autres espèces végétales pour mieux comprendre ses limites. Les écologues, tels Emberger ou Gaußen, ont joué un rôle fondamental dans l'établissement de la définition du milieu méditerranéen au cours du XX^e siècle. Leurs travaux ont été progressivement complétés et précisés par leurs successeurs, notamment Daget, Sauvage, Quézel, Médail. Ces scientifiques ont apporté des contributions de premier plan à notre compréhension du climat méditerranéen et de ses impacts sur la flore et les écosystèmes.

Le bioclimat méditerranéen se caractérise schématiquement par deux saisons distinctes : une saison sèche et chaude centrée sur l'été, et une saison humide et froide autour de l'hiver. Cette alternance des périodes de lumière et de chaleur avec des périodes de froid et de moindre luminosité a des répercussions importantes sur la croissance des plantes méditerranéennes, ainsi que sur le développement, au cours de l'évolution, de caractères liés à la « méditerranéité ».

Au printemps et en été, les plantes bénéficient de la lumière et de la chaleur nécessaires à leur croissance, mais elles ne disposent pas toujours d'une quantité suffisante d'eau pour se développer pleinement et subissent un stress hydrique (sécheresse). En revanche, en automne et en hiver, lorsque l'eau est disponible, les conditions de croissance sont moins favorables en raison du froid et de la réduction de la luminosité. Les particularités de la flore méditerranéenne sont donc le reflet de leur adaptation à ce climat unique et expliquent le haut niveau d'endémisme des flores et de leurs faunes associées.



↑ Couverture forestière actuelle des types principaux de forêts du pourtour du Bassin méditerranéen.

© WWF 2009 - Sources : Centre mondial de surveillance pour la conservation de la nature (PNUE-WCMC).



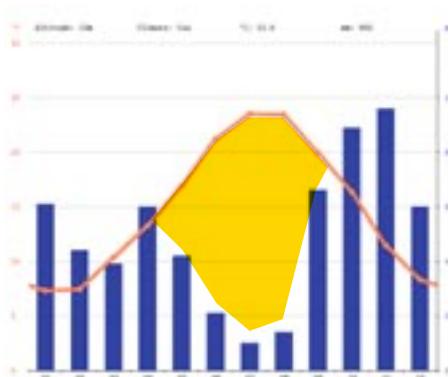
Forêts montagnardes de conifères d'Anatolie du Nord et d'Europe du Sud.



Forêts latifoliées caducifoliées d'Anatolie du Nord et d'Europe du Sud.

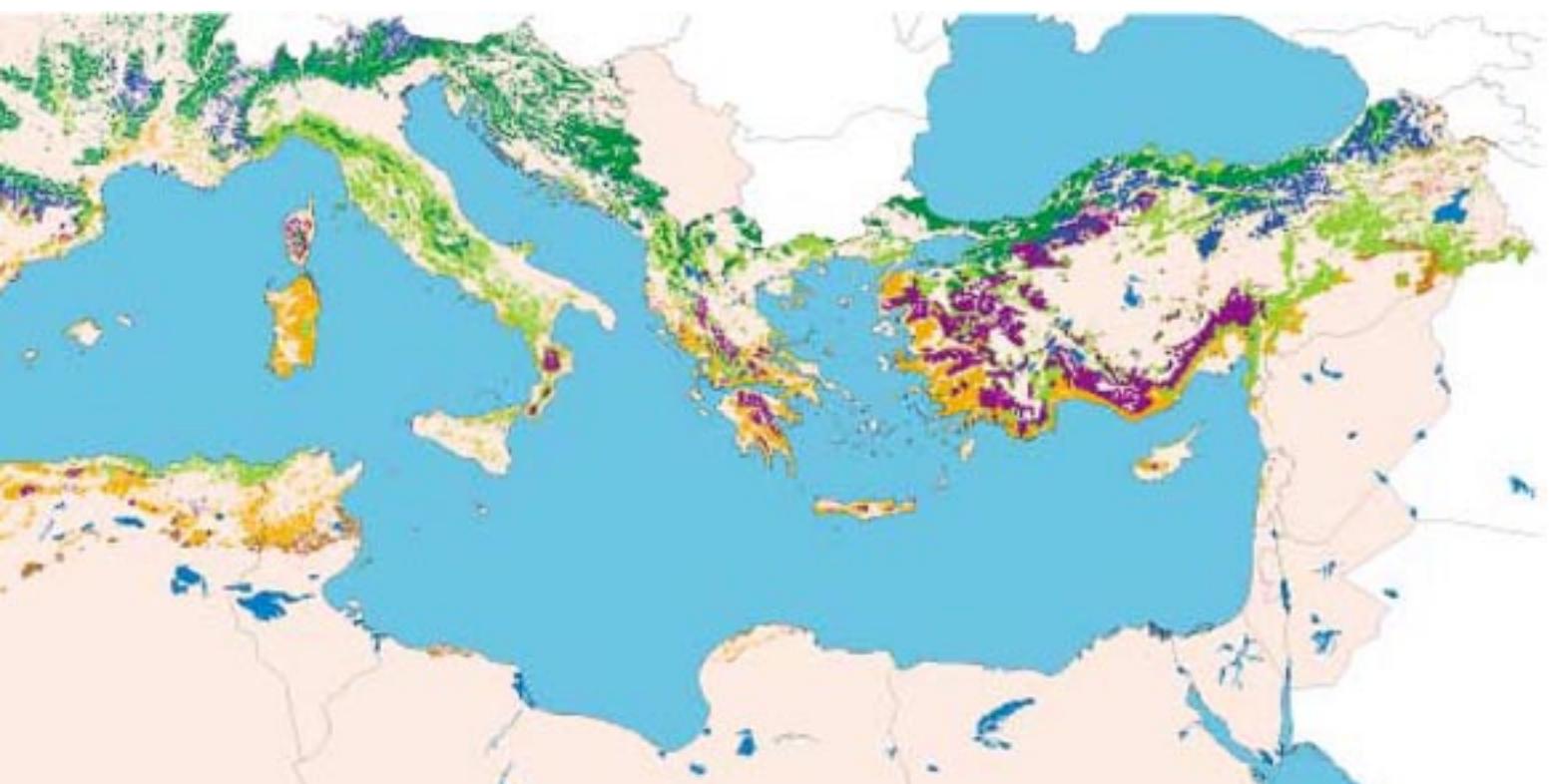
Au nord de la Méditerranée, le climat méditerranéen est en contact avec des climats où l'été devient humide, à l'ouest avec le climat tempéré océanique, mais aussi à l'est avec le climat tempéré semi-continental (des Alpes internes, jusqu'aux plaines de l'ancienne Yougoslavie et de la Bulgarie).

A L'ORIGINE DE L'ASSOCIATION : LA FORÊT MÉDITERRANÉENNE



Le diagramme ombrothermique de Marseille présente, en abscisses les mois de l'année et en ordonnées à gauche les températures moyennes mensuelles en °C et à droite la pluviométrie moyenne mensuelle en mm. La surface jaune, comprise entre les deux graphiques (mai-septembre) figure la période de déficit hydrique avec des températures élevées (sécheresse).

© Climate-data.org.



Forêts méditerranéennes montagnardes de conifères.



Forêts méditerranéennes sclérophylles et de conifères xérophiles.



Forêts macaronésiennes de laurisilva et pinèdes.



Forêts méditerranéennes latifoliées caducifoliées.



Steppes arborées méditerranéennes.



Formation arborée d'arganier.

Claude Tassin, rapporte en 2012 dans son ouvrage *Paysages végétaux du domaine méditerranéen*, que le climat méditerranéen règne dans :

- la quasi-totalité de la péninsule Ibérique – excepté le Nord-Ouest – avec des nuances presque steppiques en Castille, dans le bassin de l'Ebre, et au Sud-Est (entre Alicante et Almeria). Au pied de la Sierra Nevada, Almeria ne reçoit que 226 mm de pluies ;
- le sud-est de la France, depuis le littoral jusqu'aux montagnes du Roussillon, le seuil du Lauragais, la bordure des Cévennes, le défilé de Donzère (au sud de Montélimar) et les montagnes de Provence ;
- une bonne partie de l'Italie, excepté la plaine du Pô, une partie de l'Apen-

- nin septentrional et central, et le littoral adriatique de Trieste à Ancône (où apparaît l'olivier) ;
- le littoral de l'ancienne Yougoslavie, à partir de l'Istrie (mais jusqu'à Split la sécheresse d'été est courte) ;
- l'Albanie et la Grèce (sauf les bassins intérieurs du nord), avec leurs montagnes qui gardent un régime des pluies méditerranéen ;
- la Turquie d'Europe et l'extrême sud du littoral bulgare, jusqu'à Burgas ;
- enfin, en mer Noire, la côte sud de la Crimée.

Une longue relation Homme-Forêt

Vers 10 000 avant J.-C., *Homo sapiens*, notre ancêtre moderne, a adopté un mode de vie sédentaire, passant d'une existence de chasseur-cueilleur à celle d'éleveur-cultivateur. Cette *Révolution néolithique* a amorcé des événements majeurs, tels que des expansions démographiques, des défrichements, des crises, des colonisations, des conquêtes et des révolutions politiques et technologiques. L'évolution d'*Homo sapiens*, passant d'une économie de subsistance basée sur la chasse et la cueillette à une agriculture sédentaire, a profondément impacté les forêts méditerranéennes.

Depuis cette période, les habitants des régions méditerranéennes ont utilisé les ressources naturelles des bois, des collines, des garrigues et du maquis pour répondre à leurs besoins quotidiens. Le bois était utilisé en premier lieu comme combustible puis pour la fabrication de charbon de bois (technique des charbonnières), mais aussi dans des

Dans le massif des Maures, le pâturage caprin d'une suberaie ou forêt de chêne-liège (*Quercus suber*), assure la réduction de la biomasse combustible, tout en préservant la ressource pastorale.

© Szcrapak, 2023 - Plan de la Tour, Var.





↑ Fauvette melanocephale (*Curruca melanocephala*)
© J. Blondel.



↑ Acanthocine charpentier sur pin sylvestre
(*Acanthocinus aedilis*) © G. Farnarier, 2021

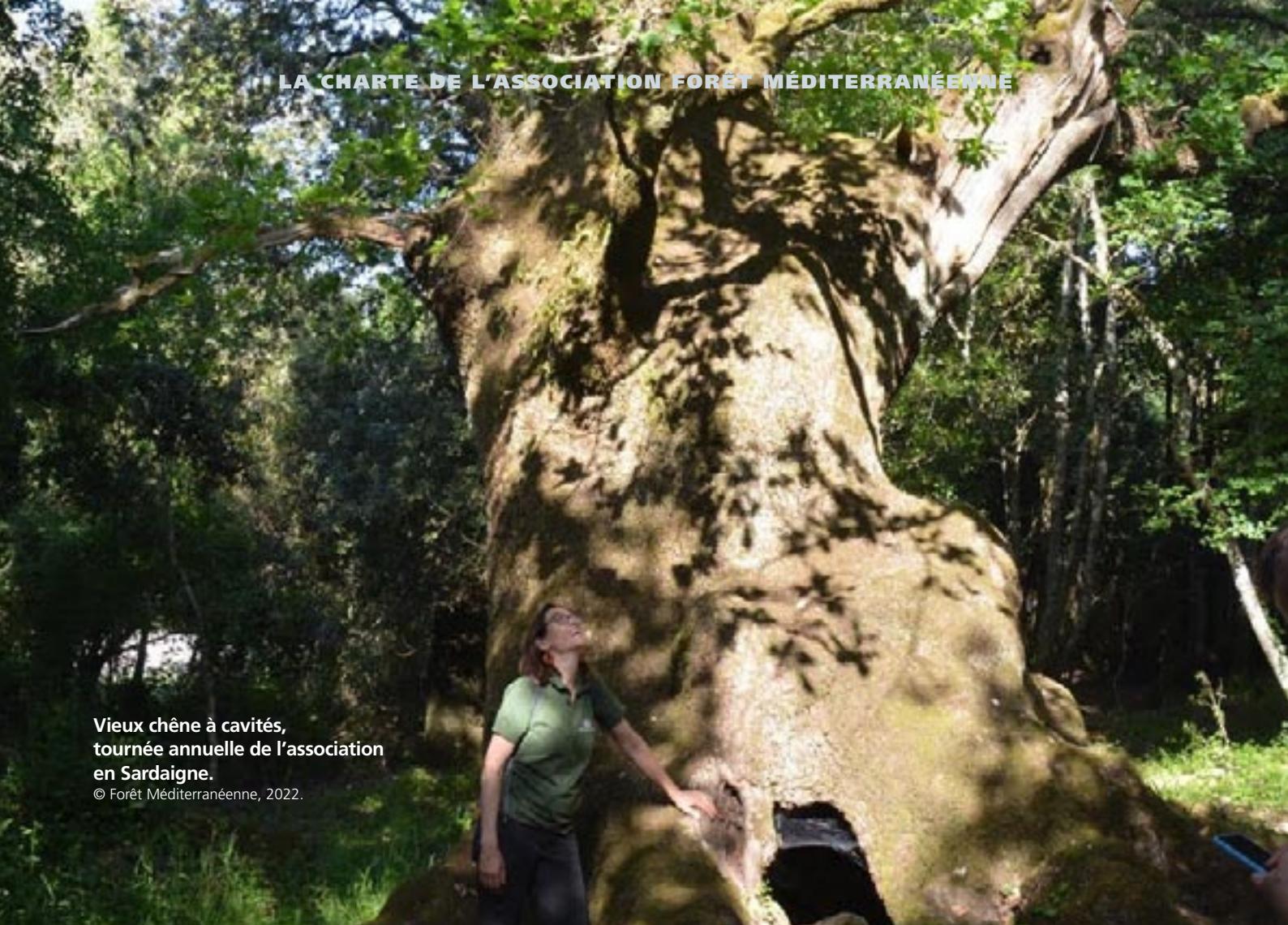
industries telles que la métallurgie, la verrerie et la céramique. Il servait également à la construction des navires, des bâtiments et à la fabrication de matériels agricoles. Les espaces forestiers étaient aussi utilisés pour le pâturage, la chasse et la cueillette de fruits, de champignons, la levée de liège (pour la production de bouchons), la récolte de résine et de tanins. Et ils le sont encore. Cet usage polyvalent des espaces ruraux méditerranéens procède de la traditionnelle trilogie *sylva, saltus, ager*.

Dans la trilogie classique de l'espace rural, l'ager et la silva sont d'identification aisée, tant au niveau de l'écologie qu'à ceux des systèmes de production ou des modes d'appropriation et de gestion. Le saltus en revanche apparaît comme une catégorie fourre-tout, tant en termes de couverts végétaux que d'utilisation, même si l'usage pastoral y occupe de fait une place prédominante (BERTRAND, 1975).

Une grande diversité de formations

En raison des diverses contraintes auxquelles elle est soumise, qu'elles soient d'ordre climatique (sécheresse estivale et vents violents fréquents), édaphique, topographique (cloisonnement du relief) ou anthropique (pression sociale ancienne et vigoureuse), la forêt méditerranéenne se présente généralement sous la forme d'espaces boisés caractérisés par des arbres de taille réduite et des densités arborées plus faibles que celles des forêts des autres régions tempérées. Ces espaces sont dominés par des essences sempervirentes, des conifères

ou des feuillus sclérophylles, créant des atmosphères plus lumineuses et des sous-étages aux senteurs distinctes, tout en marquant peu les changements saisonniers. Souvent le résultat de processus écologiques induits par le retrait de l'agro-pastoralisme, les boisements s'entremêlent fréquemment au sein de mosaïques paysagères intégrant également des formations arbustives, des maquis plus ou moins denses, des garrigues, du matorral, des landes parsemées d'arbres, ainsi que des étendues de pelouses ou de steppes (CLÉMENT, 1999). La caractérisation des paysages boisés méditerranéens intègre naturellement des éléments tels que les discontinuités, les contrastes, les lisières et les contacts en gradient (de densité, de composition en essences arborées, etc.). Ces caractéristiques font partie intégrante de la dynamique végétale, fortement influencée par l'interaction entre les sociétés humaines et les écosystèmes au fil des millénaires (RINAUDO, 1990). Malgré l'anthropisation progressive des écosystèmes méditerranéens, un processus qui a été lent et durable jusqu'à récemment, le Bassin méditerranéen conserve une part significative de la diversité biologique de l'Europe. Tant du côté de la flore que de la faune, la Méditerranée se distingue par une abondance et une diversité d'espèces dont un nombre important d'espèces animales protégées appartenant à divers groupes tels que les oiseaux, les reptiles, les amphibiens, les insectes, les mammifères et les poissons, présentant une valeur patrimoniale élevée. Au-delà de sa valeur intrinsèque, cette biodiversité joue un rôle essentiel en fournissant des biens et des services éco-systémiques, renforçant encore l'importance de préserver ces écosystèmes variés et dynamiques.



**Vieux chêne à cavités,
tournée annuelle de l'association
en Sardaigne.**

© Forêt Méditerranéenne, 2022.

La région méditerranéenne abrite de nombreux écosystèmes menacés ainsi que des espèces rares et endémiques : leur conservation appelle une mobilisation générale.

Une forêt riche de services

Selon les chiffres de l'inventaire forestier de l'IGN, la surface de la forêt méditerranéenne en 2019 est de 4 millions d'hectares soit un taux de boisement de 51 %, ce qui en fait l'une des régions les plus boisées de France métropolitaine. En comparaison, le taux moyen de boisement de la métropole est de 31%. Certes, sa production biologique ($2,5 \text{ m}^3/\text{ha/an}$) est deux fois moindre que celle de la France entière ($5,2 \text{ m}^3/\text{ha/an}$) mais les nombreuses ressources qu'offrent les forêts méditerranéennes, dont la multifonctionnalité est la « marque de fabrique », se déclinent en une multitude de services écosystémiques pilotés par leur riche biodiversité : services d'approvisionnement (bois, fibres, liège, produits de cueillette tels que fruits, champignons, etc.), services de régulation (résistance à l'érosion des sols, régulation des crues, purification de l'eau, séquestration du carbone, dispersion des diaspores végétales, etc.) et services culturels (variété des paysages, lieu d'ac-

cueil et de ressourcement, tourisme nature). Tous ces services contribuent à l'attractivité de nos régions méditerranéennes et au chiffre d'affaires général de leur économie, notamment de leur économie touristique.

Une nouvelle ère

De nombreux scientifiques estiment que nous sommes entrés dans une nouvelle ère géologique, l'Anthropocène.

L'Anthropocène est marquée par une influence humaine considérable sur les processus planétaires. L'exploitation massive des ressources naturelles a un impact à la fois local, sur tous les écosystèmes et les cycles bio-géochimiques, et mondial via les émissions de gaz à effet de serre, sur les dérèglements climatiques qui provoquent un effondrement de la biodiversité. Cette nouvelle ère soulève des préoccupations majeures quant à notre capacité à faire face à ces défis environnementaux :

saurons-nous freiner le changement climatique et mettre un terme à l'exploitation excessive des ressources naturelles ?

Les forêts méditerranéennes sont en première ligne face aux changements climatiques et à ces défis.

Un nouveau regard : face à ce nouveau contexte, une forêt laboratoire, une sylviculture à inventer, de nouveaux « soins » à mettre en œuvre

Les chercheurs étudient attentivement les interactions entre les facteurs naturels et les facteurs humains qui façonnent les forêts méditerranéennes, dans le but de trouver des solutions pour adapter ces écosystèmes uniques face à ces défis. Il est essentiel de comprendre les dynamiques complexes qui régissent ces écosystèmes précieux afin de préserver leur biodiversité et de renforcer leur résistance et leur résilience. De par leur situation géographique et les perspectives de « méditerranéisation » de nombreux territoires¹ avec l'extension septentrionale du climat méditerranéen, les forêts méditerranéennes constituent un véritable laboratoire, où une nouvelle sylviculture reste à inventer et de nouveaux « soins » à mettre en œuvre.



↑ Visite de la hêtre (Fagus sylvatica) de l'Ubac de la Sainte-Baume – réserve biologique labellisée Forêt d'Exception ® par l'ONF – lors du colloque « Temps des Territoires en Sainte-Baume » organisé en partenariat avec le Groupe d'histoire des forêts françaises et le Parc naturel régional de la Sainte-Baume. © Amandier, 2023 - Plan d'Aups de la Sainte Baume, Var.

L'ambition de l'association Forêt Méditerranéenne : apporter sa contribution à ce nouveau paradigme

C'est dans ce cadre que l'association Forêt Méditerranéenne œuvre pour la diffusion des connaissances, la médiation scientifique et la promotion de l'innovation dans la gestion des forêts. Elle le fait en favorisant le dialogue et la collaboration entre les nombreux acteurs engagés dans la préservation et la valorisation des écosystèmes méditerranéens. Les forêts qui bordent la Méditerranée, un espace habité depuis des millénaires par les humains, méritent cette attention particulière que lui porte l'association depuis plus de 45 ans.



↑ Circaète Jean-le-Blanc
(Circaetus gallicus) © J. BLondel.



↑ Loup (Canis lupus).
© F.Roda.



↑ Couleuvre de Montpellier
(Malpolon monspessulanus) © J. Blondel.

1 - Selon le rapport des sénateurs Dantec et Roux « Adapter la France aux dérèglements climatiques à l'horizon 2050 : urgence déclarée » (mai 2019), « Aujourd'hui, la France métropolitaine est à 15% méditerranéenne, elle le sera à 50% à la fin du siècle ».

« Selon les sites et les années, l'évapotranspiration peut représenter entre 50% et 100% de la pluie reçue par l'écosystème, mais la transpiration des arbres représente 50% à 60% de l'évapotranspiration. Les arbres restituent donc rapidement, en quantité (seuls 2% seraient consommées dans la photosynthèse) et en qualité, l'eau prélevée pour assurer leur métabolisme. [...] Cela implique qu'il faut absolument intégrer la forêt et les forestiers dans les solutions proches de la nature que les acteurs de l'eau recherchent actuellement pour pallier les effets de la sécheresse. »

Note d'étape de Forêt Méditerranéenne rédigée à l'issue du séminaire :
« Les chemins de l'eau et le changement climatique, outils et gestion adaptative
des forêts méditerranéennes »

Citation lors du séminaire "Forêt, sol et eau, des alliés naturels", les 24 et 25 avril 2023,
à l'Hôtel du Département des Bouches-du-Rhône, Marseille.

LES ANNEXES

Les forêts sont un véritable vecteur de transport de l'eau. La forêt caducifoliée de l'Ubac de la Sainte-Baume en est un exemple concret. La forêt diminue très fortement le ruissellement de l'eau à la surface du sol. Grâce à son feuillage qui intercepte une partie des pluies et en atténue la force. Ce faisant, la forêt agit comme une éponge qui retient l'eau en excès, puis la libère peu à peu, régulant ainsi le régime des eaux.

© Amandier, 2022 - Plan d'Aups de la Sainte-Baume, Var.

Ligne éditoriale de la revue *Forêt Méditerranéenne*

La revue *Forêt Méditerranéenne*, émanation de l'association portant le même nom, a pour objectif, depuis plus de trente ans, de mettre en lumière les grands thèmes concernant les espaces naturels et forestiers méditerranéens.

C'est une revue francophone d'information générale et technique, la seule consacrée à l'espace forestier méditerranéen (en France, mais aussi dans tous les pays à climat méditerranéen). Elle est devenue, depuis sa mise en ligne sur internet, une revue de référence avec près de 100 000 téléchargements d'articles en un an.

Elle s'adresse à un public averti mais diversifié : du propriétaire forestier soucieux de la mise en valeur de sa forêt au chercheur-universitaire, en passant par les techniciens de terrain qualifiés et opérationnels, les services techniques de l'Etat et des collectivités, les associations environnementalistes, les élus locaux en charge de l'aménagement et de la gestion des territoires... Pluridisciplinaire et transversale, elle est ouverte aux articles de toutes disciplines. Elle peut publier des articles relevant de l'écologie (flore, faune, sol...), des sciences humaines et sociales, de la gestion forestière, de l'économie forestière, des pratiques et outils, des problèmes juridiques liés à la forêt.

En fournissant un corpus de connaissances variées sur la forêt, en confrontant des idées différentes, mais aussi en montrant des exemples innovants de pratiques, les articles doivent permettre aux lecteurs d'acquérir des éléments utiles à la mise en place d'une gestion durable de ces espaces.

Les auteurs, de quelque origine qu'ils soient (chercheurs, universitaires, institutions, gestionnaires, praticiens...) pourront ainsi faire connaître et partager leurs connaissances auprès du public le plus varié qui soit et participer à la construction collective que propose la revue.

Les articles doivent donc répondre à quelques règles impératives :

- les articles peuvent être des articles originaux, des articles de synthèse ou de mise au point, des articles d'opinion, des comptes rendus de colloques plus ou moins détaillés et des comptes rendus de visites de terrain ;
- les connaissances produites doivent avoir un intérêt au regard des questions actuelles ou des questionnements stratégiques ou prospectifs sur les espaces forestiers méditerranéens et être rédigées dans ce sens. Un soin tout particulier sera apporté à l'introduction et à la conclusion ;
- l'article sera rédigé en prenant en compte le fait que le lecteur n'est pas forcément un spécialiste du thème abordé. Ainsi on évitera les assertions ou allusions qui ne seraient comprises que par des spécialistes de la discipline ou de la profession à laquelle l'auteur appartient ; à cet effet, les encadrés, destinés à des développements plus techniques ou des rappels, peuvent être utilisés afin d'alléger le texte ;
- les articles faisant l'objet d'une bibliographie scientifique doivent impérativement tenir compte des travaux antérieurs faits sur le sujet.

En outre :

- les actes des manifestations organisées par l'association sont publiés dans la revue ;
- à la fin de chaque numéro, la revue peut accueillir des résumés d'ouvrages concernant la forêt et le monde méditerranéen.

Au plan pratique, les propositions d'articles sont reçues par le secrétariat de l'association et soumises à l'expertise de deux ou trois lecteurs qui jugent si l'article est en adéquation avec la revue. Dans le cas d'une évaluation favorable, soit l'article est accepté tel quel, soit des corrections sont demandées aux auteurs afin d'harmoniser le texte, au mieux, au profil de la revue et de son lectorat.

Si le ou les auteurs se prêtent à cette démarche, l'article sera publié dans les mois qui suivront. Si un article proposé s'écarte trop des exigences et de la ligne éditoriale de la revue, la rédaction se réserve le droit de ne pas le publier. L'auteur en sera avisé.

Les auteurs trouveront, en détail, toutes les précisions nécessaires à la rédaction de leur article dans les recommandations aux auteurs de la revue.

Le Comité de rédaction est à l'écoute de tous : auteurs et lecteurs, pour trouver le bon équilibre entre ligne éditoriale et souhaits des uns et des autres.



↑ Pour sa 46^e Assemblée générale, l'association Forêt Méditerranéenne s'est réunie à l'Abbaye Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon. Les lieux offrent une vue exceptionnelle sur les Dentelles de Montmirail, le mont Ventoux, le Luberon, les Alpilles et le Palais des Papes et le Jardin du Rocher des Doms.

© J.Szcrupak, 2023 - Villeneuve-lès-Avignon, Gard.

Composition du comité de lecture de la revue *Forêt Méditerranéenne*

Chaque article soumis à Forêt Méditerranéenne est examiné par plusieurs membres du Comité de lecture, dont Gilles Bonin et deux autres rapporteurs sélectionnés pour leurs compétences dans le domaine de l'article. Cette démarche garantit une évaluation approfondie et diversifiée pour assurer la qualité des publications.

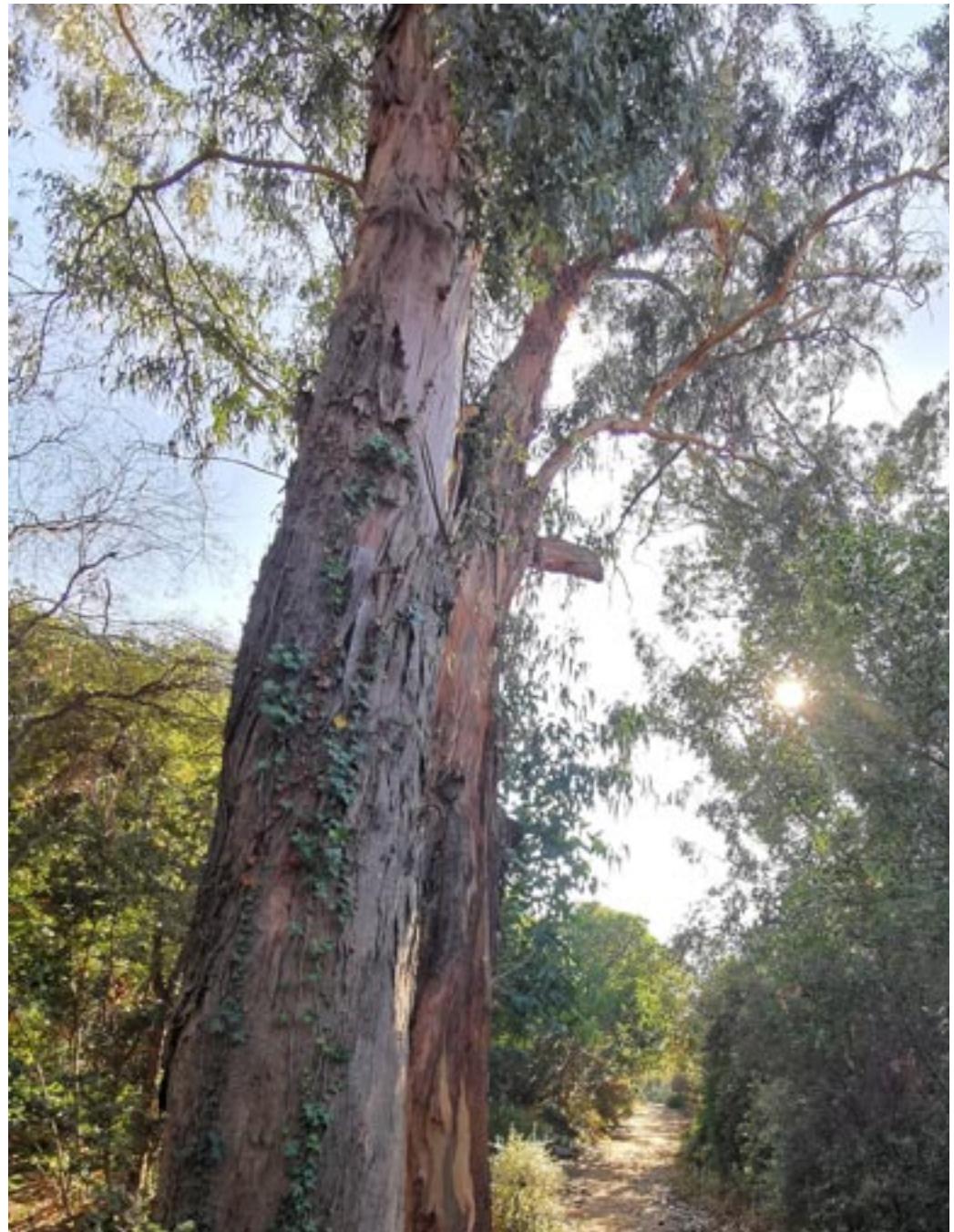


A l'origine du projet du Domaine du Rayol, propriété du Conservatoire du littoral, Gilles Clément conçoit d'abord un Jardin austral ayant pour vocation d'assembler les paysages de l'ensemble du biome méditerranéen.

Ici, les gommiers bleus (*Eucalyptus globulus*) dialoguent avec le maquis, et les mimosas de Bailey (*Acacia baileyana*) dans un paysage époustouflant de la corniche des Maures

face à l'archipel des îles d'Hyères.

© Szcrapak, 2023 -
Rayol-Canadel-sur-Mer, Var.



LA COMPOSITION DU COMITÉ DE LECTURE

Directeur du Comité de rédaction :

Gilles Bonin, Docteur d'Etat - Ecologie des formations végétales méditerranéennes, Professeur émérite d'Ecologie à Aix-Marseille Université. Artiste peintre (fauvisme, expressionisme).

Liste des rapporteurs par champ thématique :

Ecologie

Jacques Blondel, Directeur de recherche émérite au CNRS.

Frédéric Guibal, Chercheur CNRS CR HC.

Thierry Gauquelin, Professeur à l'Institut méditerranéen de biodiversité et d'écologie - Aix-Marseille Université.

Hervé Richard, Paléoécologie / Directeur de recherche CNRS émérite, Besançon.

Anne-Marie Farnet, Maître de conférence en écologie microbienne.

Faune

Jacques Blondel, Directeur de recherche émérite au CNRS.

Jean-Claude Ricci, Docteur-Ingénieur INA-Paris Grignon /Université Paris VI - Directeur scientifique de l'Institut méditerranéen du patrimoine cynégétique et faunistique.

Pierre Frapa, Entomologiste

Hervé Brustel, Expert en entomologie forestière (Coléoptères) et biologie de la conservation.

Santé des forêts

Bernard Boutte, Expert national « santé des forêts » au ministère de l'Agriculture,

Département de la santé des forêts.

Lilian Micas, Entomologiste à l'Office national des forêts.

Foresterie

Jean Ladier, Ingénieur forestier.

Michel Vennetier, Ingénieur-chercheur en écologie forestière.

Olivier Gleizes, Ingénieur forestier.

Michel Bariteau, Ancien Président de l'INRA Sud.

Louis Amandier, docteur, phyto-écologue, ingénieur forestier retraité.

Forêt et eau

Julien Fiquepron, Ingénieur forestier.

Sciences sociales et humaines / Histoire / Ethno

Chantal Aspe, Directrice du Département de sociologie - Chercheure au Laboratoire Population Environnement Développement, Aix-Marseille Université.

Nelly Parès, Sociologue, Aix-Marseille Université, soit Maîtresse de conférences HDR en sociologie, Aix-Marseille Univ, LPED.

Odile Marcel, Philosophie et écrivain, Professeur des universités.

Martine Chalvet, Historienne.

Ada Acovitsioti-Hameau

Archéologue et anthropologue culturelle (Univ. Paris 1 et Aix-Marseille)

Economie / Industrie / Filières

Gilles Martinez, Consultant forestier.

Denis Revalor

Propriétaire forestier.

Pastoralisme

Gérard Guérin, Systèmes d'élevage/Phytoécologue Mise en valeur sylvopastorale, Développement local.

Services écosystémiques

Louis-Michel Duhen, Ingénieur forestier.

Défense des forêts contre l'incendie

Eric Rigolot, Ingénieur de recherche - INRAE Ecologie des forêts méditerranéennes.

Rémi Savazzi, Adjoint du directeur de l'agence DFCI Midi-Méditerranée de l'ONF.

Sébastien Lahaye, Dr, Dirigeant de WARUCENE et chargé de projets Safe Cluster.

Aménagement /Urbanisme / Approches territoriales / Paysage

Jean Bonnier, Ingénieur agronome – Aménagement du territoire.

Jean-Noël Consales, Maître de conférences : Géographie, urbanisme et aménagement du territoire.

Pierre Dérioz, Géographe HDR Avignon Université-UMR Espace-Dev 228 IRD.

Véronique Mure, Botaniste, enseignante à l'ENSP Versailles-Marseille, site de Marseille.

Nikola Watté, Paysagiste-concepteur.

Pierre Frapa, Entomologiste - Paysagiste.

Culture

David Tresmontant, Ingénieur forestier et artiste peintre.

Recommandations aux auteurs

Les recommandations suivantes ont un aspect multiple :

- elles constituent une “règle du jeu” ;
- elles sont de nature à faciliter la tâche de la rédaction de la revue ;
- elles donnent aux auteurs qui les suivent la garantie d'une meilleure qualité de la publication de leurs articles.

Les articles sont reçus à la rédaction :

Forêt Méditerranéenne
14, rue Louis Astouin 13002 Marseille FRANCE
Courriel : contact@foret-mediterraneenne.org

Tous les articles reçus doivent respecter la ligne éditoriale de la revue et sont soumis à la lecture (Cf. ligne éditoriale).

Format de la revue : 210 x 297 mm.
Publication en noir et blanc.
Langue : français.

Nom des auteurs

Il doit être précédé du prénom entier et suivi d'un astérisque renvoyant en bas de page aux titres, qualités et à l'adresse professionnelle complète.

Article

Il doit comporter entre 12 000 et 40 000 signes, non comprises les illustrations. Au-delà de 40 000 signes l'article doit être présenté en deux parties pour être publié en deux fois.

A la suite de l'article, l'auteur doit fournir :

- un résumé de 800 à 1300 signes (en fonction de la longueur de l'article) en français ;
- une traduction du résumé en anglais ainsi que dans une autre langue : espagnol ou italien.

Dans le cas où l'article est en plusieurs parties, il faudra fournir un résumé pour chacune des parties.

Texte

Le texte devra être fourni sous forme numérique en format Word ou texte, adressé à la rédaction par courrier électronique. Il est préférable d'envoyer le texte « au mètre », sans mise en page complexe.

Les tableaux seront dactylographiés et composés avec le texte, ils seront numérotés en chiffres romains, précédés de la mention Tab. (ex. Tab. III) suivie du titre.

Le titre ne doit pas comporter d'abréviations. Au cas où l'article aurait un sous-titre, ce dernier devrait apparaître sans ambiguïté dans le manuscrit afin d'être composé distinctement du titre.

La rédaction se réserve le droit de modifier le titre, après toutefois en avoir informé l'auteur.

Les sigles, mots en forme de sigles et abréviations doivent suivre la formulation complète lorsqu'ils apparaissent pour la première fois dans l'article.

L'auteur distinguera clairement les passages à imprimer en italiques et en gras.

Les encadrés (s'il y en a) doivent être signalés comme tels.

Les mots ou expressions spécialisés dans une technique doivent faire l'objet d'une explication en note plutôt que d'être paraphrasés.

Illustrations

Elles seront fournies indépendamment du texte, seul leur emplacement sera indiqué dans le texte (ex. Photo x ou Fig. y).

L'auteur devra s'assurer que les images soient lisibles en noir et blanc (trames, contrastes...).

Tous les articles devront être illustrés de plusieurs photographies. Chacune d'entre elles devra

être précédée de la mention photo et numérotée en chiffres arabes (ex. Photo 2), suivie d'une légende et du nom de l'auteur de la photo. Elles devront être libres de droit.

Les photographies seront fournies sous format numérique (format jpeg ou eps). Elles doivent respecter les besoins de l'imprimerie, à savoir une définition minimale de 300 dpi pour une taille de l'image de 12 cm de large

Les figures, cartes, croquis, graphiques seront numérotés en chiffres arabes précédés de la mention fig. (ex. Fig. 3), suivie du titre. Elles seront également fournies au format numérique (jpeg, eps ou pdf en haute résolution) en couleur et en noir et blanc. Il faudra veiller à ce que les figures comportant des trames soient bien lisibles en noir et blanc. Pour les illustrations comportant une échelle, celle-ci doit être dessinée dans l'illustration même.

Les graphiques issus d'Excel seront adressés sous ce format.

Les illustrations en couleurs entraînent un surcoût qui doit être pris en charge par la personne qui le demande. Il peut être fourni un devis.

Bibliographie

Les références bibliographiques seront citées dans le texte (ex. Armstrong, 1975) et dactylographiées en minuscule.

A la fin de l'article, les références doivent être citées par ordre alphabétique des noms d'auteurs et par ordre et date pour un même auteur.

La bibliographie doit être présentée comme suit :

- Ouvrage : Nom, Initiale prénom, Année. Titre de l'ouvrage. Editeur, Nombre de pages.
- Article ou rapport : Nom, Initiale Prénom, Année. Titre de l'article ou du rapport. n° et titre de
- la Revue ou du fascicule éventuellement, Numéros de pages xx-xx.

Pour les rapports, préciser le programme ou l'organisme qui a commandé le rapport.

- Chapitre d'ouvrage : Nom, Initiale prénom, Année, « Titre », in Nom coordinateur, Titre ouvrage, Editeur, numéros de page xx-xx.

Kiosque, Echos et nouvelles...

La rédaction est toujours disposée à diffuser des informations de tous ordres (publications, colloques, réunions, événements...) de nature à enrichir l'information donnée au lecteur et l'information capitalisée au fur et à mesure de la parution des numéros.

Au cas où une personne souhaiterait communiquer son expérience, sans pour autant avoir à rédiger, il est possible de convenir avec elle d'un échange verbal qui serait transcrit.

Publicité

Le Conseil d'administration de Forêt Méditerranéenne a décidé d'accepter de la publicité, en ce sens qu'elle fait partie intégrante de l'information que notre revue se doit de donner à ses lecteurs. Il ne peut s'agir que de publicité relative à la forêt méditerranéenne. Le Secrétariat est à la disposition des annonceurs pour leur indiquer les modalités de cette publicité.

Mise en ligne des articles

Tous les articles de la revue sont mis en ligne en libre accès, quatre ans après leur parution dans la revue, ils sont téléchargeables depuis :

- le site de l'association : www.foret-mediterranenne.org, rubrique « Notre bibliothèque »,
- le site des archives en ligne HAL : <https://hal.science/FORET-MEDITERRANEENNE>
- et bientôt le site de Persée : www.persee.fr/

Historique des actions de l'association depuis 1981

1981

Création du groupe de travail "Valorisation des produits de la forêt méditerranéenne"

1982

Premières rencontres : "Les nouvelles données de la gestion de la forêt méditerranéenne" (Avignon)

1983

Organisation du stage "Photographier la forêt méditerranéenne" (Arles)

Premier voyage d'étude en Haute Vallée du Verdon

1984

Deuxièmes rencontres : "Valorisation des patrimoines forestiers méditerranéens" (Avignon)

1985

Voyage d'études en Corse

Voyage d'études en Tunisie (en collaboration avec l'Association française des eaux et forêts)

1986

Réunion à Vila Real (Portugal) - Jumelage avec la Sociedad portuguesa de ciencias florestais

Voyage d'études en Catalogne

1987

Troisièmes rencontres : "Foresterranée 87" (Avignon)

Voyage d'études en Toscane

1988

Voyage d'études en Sardaigne

1989

"Rencontres" Forêt énergie à Rabat

Voyage d'études au Sud de la France : les grandes réalisations forestières du siècle dernier

1990

Foresterranée 90 : "De la friche à la forêt méditerranéenne" (Avignon)

Séminaire Italo-français préparatoire de Foresterranée'90 - Bari (Italie)

1991

Journée d'études sur le Pin d'Alep (Aix-en-Provence)

Organisation d'une tournée du Xe Congrès forestier mondial

Séminaire de compte rendu franco-ibérique (Espagne-Portugal) de Foresterranée 90 (Saragosse) - Dé
Saragosse

Séminaire sur les Arboretums (Nîmes)

Voyage d'études en Espagne (Aragon)

1992

Séminaire franco-ibérique (Vivès)

Séminaire franco-italien (Menton)

Voyage d'études aux Abruzzes

1993

Déclaration des Milles

Foresterranée 93 : "L'homme méditerranéen et sa forêt" (Avignon)

Journée « La forêt méditerranéenne et l'aménagement du territoire » (Tarascon - Saint Michel de Frigo)

Réunion internationale de préparation de l'Association Forêts Méditerranéennes Internationale

Séminaire international sur la technologie des produits de la forêt méditerranéenne (Rochefort du Gar)

Séminaire maroco-français (Rabat)

Séminaire tuniso-français (Tunis)

1994

Colloque "Forêt méditerranéenne et faune sauvage" (La Sainte Baume)

Réunion Franco-italienne à Florence

Voyage d'études en Corse

1995

Journée de visite sur les arboretums

Voyage d'étude en Turquie

Voyage d'études sur les Iles Provençales

1996

Foresterranée'96 : "Pour une forêt méditerranéenne de notre temps" (Arles)

Journées d'étude et d'information sur les chênes vert et blanc (Aix-en-Provence)

Voyage d'études au Parc du Mercantour

1997

Voyage d'études en Tunisie

1998

Journée de visites arboretums

Journées d'étude et d'information sur les sapins en milieu méditerranéen (Ganges - Le Vigan)

LA CHARTE DE L'ASSOCIATION FORÊT MÉDITERRANÉENNE

1999

Foresterranée'99 : les 7èmes Rencontres de Forêt Méditerranéenne (Arles)

2000

Enquête d'opinion sur la forêt méditerranéenne

Journées d'étude et d'information sur les pins sylvestres (Comps-sur-Artuby)

Voyage d'étude en Sardaigne

2001

Voyage d'études dans le Gargano (Italie)

2002

Foresterranée 2002 : « Espaces naturels et forestiers méditerranéens : l'impératif de la gestion durable » (Aubagne)

Journées d'étude et d'information sur les ripisylves (première partie) - Sarrians (Vaucluse)

2003

Journée de visite sur les ripisylves dans l'Aude

Journées d'étude et d'information sur les ripisylves (deuxième partie) - (Saint-Maximin)

Journées d'étude et d'information sur les ripisylves (troisième partie) - Pont-du-Gard

Voyage d'études dans les Pyrénées catalanes

2004

Journées d'étude et d'information sur le pin maritime en région méditerranéenne (Le Cannet des Maures)

Réunion de préparation au séminaire franco marocain 15 au 18 juillet 2004

Séminaire « Les assises varoises de la forêt méditerranéenne » (Toulon)

Voyage d'études dans les Pyrénées espagnoles

2005

Foresterranée 2005 : « Les Etats généraux de la forêt méditerranéenne » (Saint-Martin de Crau)

2006

1er séminaire « La forêt méditerranéenne, un atout pour le développement des territoires » (Trets)

Séminaire franco-marocain « Erosion – Risques – Populations » Tanger (Maroc)

Voyage d'étude au Maroc

2007

2e séminaire « La forêt méditerranéenne, un atout pour le développement des territoires » (La Salvetat sur Agout)

Journées « Changement climatique et forêt méditerranéenne » (Var, Hérault, Bouches-du-Rhône - Marseille)

Voyage d'étude en Italie centrale "La forêt méditerranéenne un atout pour le développement des territoires" (Italie)

2008

Foresterranée 2008 : « Un enjeu à partager entre chercheurs et gestionnaires : la production durable de biens et services en forêt méditerranéenne » (Saint-Martin de Crau)

Séminaire franco-marocain « Erosion-risques-populations » (Alpes-de-Haute-Provence)

2009

Journées « Energie - Forêt – Territoires : Le bois-énergie au service des écosystèmes, de la forêt méditerranéenne et des territoires » (Le-Luc en Provence)

Voyage d'études en Corse

2010

Journées d'étude « Observer et s'adapter au changement climatique en forêt méditerranéenne » (Marseille)

Voyage d'études en Espagne

2011

Foresterranée 2011 : « Usages, biodiversité et forêt méditerranéenne » (Saint-Martin de Crau)

Voyage d'études en Calabre (Italie du Sud)

2012

Journée d'étude « Innovation et adaptation : quelles nouvelles pratiques en forêt méditerranéennes ? La sylviculture c Pin d'Alep » - Gardanne (13)

Journées d'étude « Innovation et adaptation : quelles nouvelles pratiques en forêt méditerranéennes ? » - L'exemple de la Montagne de Lure (04)

2013

Journée d'étude « Innovation et adaptation : quelles nouvelles pratiques en forêt méditerranéennes ? » - Biodiversité - Ventoux (84)

Journée d'étude « Innovation et adaptation : quelles nouvelles pratiques en forêt méditerranéennes ? » - Que sont les reboisements devenus ? Gard

Voyage d'études en Turquie

2014

Animation de l'étude « Sensibilité du chêne pubescent au changement climatique » Réunion de restitution - Le Tholonet (13)

Journée « Nouveaux regards sur les reboisements en région méditerranéenne » - St-Etienne-du-Grès (13)

Journée d'étude « Innovation et adaptation : quelles nouvelles pratiques en forêt méditerranéenne ? » - Sylviculture préventive - Aude (11)

Voyage d'études en Basilicate (Italie du Sud)

2015

Journées « Concilier nature et systèmes productifs en forêt méditerranéenne : des concepts aux pratiques » Fontvieille (13)

Journée de restitution « Innovation en forêt méditerranéenne : les leçons de 10 journées de terrain » Beaurecueil (13)

Voyage d'études au Portugal

HISTORIQUE DES ACTIONS DE L'ASSOCIATION

2016

Foresterranée'16 « Concilier nature, usages et production : la forêt méditerranéenne c
Journées en Pays Pyrénées Méditerranée « Valoriser les espaces forestiers méditerr
systèmes productifs »

Voyage d'études en Andalousie (Espagne)

2017

Journée « Faune sauvage et forêt méditerranéenne – Améliorer le dialogue entre les

Journée Faune sauvage et forêt méditerranéenne – Itinéraire d'un animal hors normes
Voyage d'études en Sicile (Italie)

2018

Colloque « Grande faune et forêt méditerranéenne : quels équilibres pour demain ? »

Voyage d'études au Maroc

2019

Colloque « Carbone et forêt méditerranéenne » – 1 Etat des lieux de la recherche (34)

Colloque « Carbone et forêt méditerranéenne » – 2 Itinéraires techniques et financiers

Journée « Changer de regard sur les incendies de forêt » (13)

Journée d'information sur les Obligations réelles environnementales (30)

Voyage d'études en Grèce

2020

Colloque « Carbone et forêt méditerranéenne » – 3 Comment stockage dans le bois
l'atténuation du changement climatique ?

2021

Séminaire Innov'ilex

Webinaire "Agro-sylvo-pastoralisme en forêt méditerranéenne" Les concepts

"Agro-sylvo-pastoralisme en forêt méditerranéenne" - Lure (04)

"Agro-sylvo-pastoralisme en forêt méditerranéenne" - Lot

"Agro-sylvo-pastoralisme en forêt méditerranéenne" - Trets et La Bouilladisse (Bou

"Agro-sylvo-pastoralisme en forêt méditerranéenne" - Larzac

2022

2e journée sur les Obligations réelles environnementales (30)

Voyage d'études en Sardaigne

Journée Cèdre en Méditerranée (11)

"Agro-sylvo-pastoralisme en forêt méditerranéenne" Séminaire final (13)

Rencontres Temps des territoires en Sainte Baume (83)

"Agro-sylvo-pastoralisme en forêt méditerranéenne" - Corse

2023

Voyage d'études en Toscane

Séminaire «Forêt sol et eau des alliés naturels : les chemins de l'eau» (13)

Journée « Cévennes ardéchoises : visite d'un projet labellisé bas-carbone en forêt r

Séminaire REDURISK (13)

Journées « Le Cèdre en Occitanie » (11 et 81)

Les Rencontres de Lunas (34)



Table des sigles et abréviations

ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie	DFCI : Défense des forêts contre l'incendie	Endorsement of Forest Certification (programme de reconnaissance des certifications forestières)
APB : Arrêté de protection de biotope	DGD : Document de gestion durable	PIDAF : Plan intercommunal de débroussaillement et d'aménagement forestier
ASA : Association syndicale autorisée	DRAAF : Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt	PLU : Plan local d'urbanisme (a succédé aux POS, plans d'occupation des sols)
ASGF : Association syndicale de gestion forestière	DOCOP : Document d'objectifs (Natura 2000)	PNFB : Programme national forêt-bois
ASL : Association syndicale libre	DREAL : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement	PN : Parc national
ASLGF : Association syndicale libre de gestion forestière	DRAAF : Direction régionale de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt	PNR : Parc naturel régional
CBPS : Code des bonnes pratiques sylvicoles	ENGREF : École nationale du génie rural et des eaux et forêts	PRFB : Programme régional forêt-bois
CDOA : Commission départementale d'orientation agricole	FCBA : Institut technologique (Forêt Cellulose Bois Ameublement)	PSG : Plan simple de gestion
CDPENAF : Commission départementale de préservation de espaces naturels, agricoles et forestiers	FBF : France Bois Forêt (collecteur de la CVO)	RBI : Réserve biologique intégrale
CFT : Charte forestière de territoire	FNC : Fédération nationale des chasseurs	RNN : Réserve naturelle nationale
CGAAER : Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture, et des espaces ruraux	FPF : Forestiers privés de France	RTM : Restauration des terrains en montagne
CNEFAF : Conseil national de l'expertise foncière agricole et forestière	GIEEF : Groupement d'intérêt économique et environnemental forestier	SAFER : Société d'aménagement foncier et d'établissement rural
CNIEFEB : Compagnie nationale des ingénieurs et experts forestiers et experts bois	IBP : Indice de biodiversité potentielle	SCOT : Schéma de cohérence territorial
CNPF : Centre national de la propriété forestière	IDF : Institut pour le développement forestier (service rattaché au CNPF)	SDIS : Service départemental d'incendie et de secours
CRFB : Commission régionale de la forêt et de bois	INRAE : Institut national de la recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement	SRCE : Schéma régional de continuité écologique (trame verte & bleue)
COFOR : Communes forestières (association départementale)	OLD : Obligations légales de débroussaillement	SRGS : Schéma régional de gestion sylvicole (fixe, pour la région, les grandes orientations de la gestion de la forêt privée)
CRPF : Centre régional de la propriété forestière (délégation régionale du CNPF)	ONCFS : Office national de la chasse et de la faune sauvage	UCFF : Union de la coopération forestière française
CSFB : Conseil supérieur pour la forêt et le bois	ONG : Organisation non gouvernementale	URACOFOR : Union régionale des associations de communes forestières
DDT : Direction départementale des territoires	ONF : Office national des forêts	TVB : Trame verte & bleue (voir « SRCE »)
DDTM : Direction départementale des territoires et de la mer	OPSF : Organisation de producteurs de produits et services forestiers	ZICO : Zone importante pour la conservation des oiseaux
DEFI : Dispositif d'encouragement fiscal à l'investissement en forêt	PDM : Plan de développement de massif	ZNIEFF : Zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique
	PEFC : Program for the	ZPS : Zone de protection spéciale
		ZSC : Zone spéciale de conservation

Concours de nouvelles

« Une journée en forêt méditerranéenne »

Premier prix 2020

Un débat en forêt

Jacques Maby

Qui est le roi de la forêt ? Est-ce un arbre robuste et noueux d'allure éternelle ou un fût élancé plein de majesté, est-ce un jeune arbrisseau beau comme un prince, ou un arbuste cruel et couvert d'épines ? Plus la trace sur laquelle j'avais osé mes pas s'avérait douteuse, plus cette curieuse interrogation m'occupait l'esprit, comme si ce vagabondage de la pensée ne servait qu'à repousser l'inéluctable décision : il me fallait choisir un clair pour y poser mon sac et y passer la nuit.

Egaré dans un oubli humain de l'arrière-pays méditerranéen, séparé de l'agitation du monde par d'après embroussaillements, j'installai un campement hâtif et discret dans cet éloignement végétal, où cependant je me sentis tout de suite habiter pleinement.

Le problème de la royauté forestière restant toutefois en suspens, le voilà qui revint me tarauder tandis que la houle lente du soir venait couvrir les lieux, et je songeai que depuis des millénaires jamais ce trône n'avait été occupé, jamais roi n'avait été communément reconnu. Ni la philosophie grecque, ni la poésie romantique, pas plus la scolastique médiévale que les lumières classiques n'avaient su trancher, ni même contribuer à l'avancement du débat. Mais au fait, était-ce aux hommes de choisir ?

Un hasard des plus littéraire me fit témoin d'une tentative audacieuse visant à résoudre définitivement cette épineuse question. Car voici que ce soir-là, dans cette arrière-forêt où mes divagations m'avaient dérouté, le monde végétal avait décidé de remédier lui-même à cette vacance du pouvoir et tout ce qui a feuille ou racine était là réuni pour en finir avec l'anarchie végétale. Mon errance sylvestre était-elle un sésame ? Toujours est-il que je fus admis comme auditeur dans cette assemblée qui se préparait à de longues heures de débats, avec confrontation d'arguments et désignation par acclamation.

Le chêne vert, avec l'assurance d'un baron de haute futaie, prit le premier la parole. "Querçus ilex" s'annonça-t-il lui-même un peu pompeusement, "et son cortège" poursuivit-il. De fait une cour arbustive et buissonnante se pressait à son entour, cistes, cades, laurier-tin, pistachiers, mais pas grand monde sous son ombre moussue et sépulcrale, sinon quelques lianes aux moeurs parasi-

tiques et obséquieuses.

Son règne, promit-il, serait celui de la justice, n'était-il pas cousin du chêne rouvre cher à Saint-Louis, celui de la constance aussi car feuillu en toutes saisons, il administrerait son royaume sans jamais de repos végétatif. Il me fit bonne impression et pourtant ne fut applaudi que de manière assez clairsemée.

Le candidat suivant, oléastre de son état, argumenta sur sa fonction identitaire : ses limites étaient celles du milieu méditerranéen, son histoire celle des civilisations méditerranéennes, sa production celle du régime alimentaire méditerranéen, tout en lui sentait l'amour de la patrie, et il conclut dans une emphase mistralienne "Amo di séuwo armoniouso, et di calanco souleiouso, de la patrio amo piouso, t'apelle ! Encarno-te dins mi vers prouvençau !". Les cigales entonnèrent le refrain, par respect pour le poète surtout, mais la tradition avait trop goût de ranci pour susciter l'adhésion des jeunes pousses.

L'ambiance était retombée, mais le pin d'Alep enflamma à nouveau l'assemblée en se lançant dans un discours conquérant, trop sans doute aux yeux des groupes floristiques qui comprirent qu'il n'y avait rien à attendre de sa litière acide. Le chêne liège prit à son tour la parole, dans le registre sécuritaire d'un dur à cuire, il résistait au feu, lui, ne se laisserait jamais dépouiller, lui, et pour sauver la forêt serait prêt à prendre le maquis. Ce discours guerrier agita l'assemblée et fut particulièrement conspué par les partisans de l'olivier.

Les basses strates végétales profitèrent de ce moment de confusion pour entrer en jeu, le buisson défendit ardemment sa cause, la lavande, le thym, le romarin proposèrent un triumvirat odoriférant, l'iris nain chercha l'appui des minorités visibles,

bulbes et rhizomes entonnèrent : “*C'est nous les damnés de la terre*”. La nation végétale était visiblement trop divisée en genres, espèces et sous-espèces pour qu'un consensus émerge.

A défaut de roi, si au moins nous nous mettions d'accord sur un drapeau suggéra un vieil et sage érable venu de Montpellier. Aussitôt la lavande de proposer une sorte de bleu, la garance voyageuse un rouge vif, rejoint en cela par le chêne kermès qu'on suspecta de valoriser ses galles. Toutes les fleurs, rivalisant de grâces et de minauderies, voulaient voir triompher leurs couleurs. Le blanc doit être choisi affirma le myrte, car nous sommes une forêt de lumière ; songez que c'est la mer qui nous unit répliqua le pin parasol qui penchait pour un bleu lagon, tandis que les genêts insistèrent pour le jaune solaire. On tenta une combinaison mais l'arc-en-ciel n'y aurait pas suffi. Quant au vert qui m'avait d'abord paru évident, il ne fut même pas évoqué, sans doute avait-il lassé. Peut-être un hymne alors, faute de drapeau, proposa un tremble dans un bruissement harmonieux. Les oiseaux qui appartenaient autant au règne végétal qu'au règne animal car ils sont la voix des arbres et des fourrés, proposèrent sans délai leurs mélodies, les grillons leurs scansions et les cigales encore occupées à chanter la Coupo Santo repartirent en choeur de plus belle. De la cannaie, des roselières, fusèrent quelques notes de pipeau, gaies et pimpantes mais manquant un peu de solennité. Hymne martial, ou hymne à la joie, auguste ou dansant, tout fut pesé et repesé, sans jamais aboutir.

Trouvons-nous au moins une devise, soupira un générvier de Phénicie qui s'exaspérait de devoir repartir sans résultat, quelque chose qui nous rassemble et qu'on puisse inscrire dans le marbre, ou dans le papyrus, rajouta-t-il, diplomate. Liberté, égalité, fraternité étant déjà prises, et peu honorées par les faits, on chercha mieux, ce qui s'avéra impossible, sauf à user de synonymes dépréciatifs. On chercha alors différent, dans le genre aphorisme ou citation poétique, on hésita ainsi sur du Baudelaire : “*La nature est un temple*”, beau programme quoique teinté d'une religiosité marmoreenne malvenue pour quelques athées. On tergiversa sur Lamartine : “*Salut bois couronnés d'un reste de verdure*”, qui avait l'avantage d'alerter l'opinion sur les risques écologiques, mais semblait un peu défaitiste. On écarta Virgile, Hugo, Char, trop archaïque, trop emphatique, trop hermétique, et sous la pression du corps floral on hésita un dernier moment sur Rilke : “*Vous, les fleurs, sœurs*

enfin des mains qui vous disposent”, qui aurait pu emporter l'adhésion du genre humain. Vaines délibérations... Nulle convergence ne se fit, malgré l'étoilement progressif des passions dans la chute du jour.

La nuit déjà étendait son voile silencieux, conduisant chacun à plus de retenue, le brouhaha devint conciliabules, les contestations s'apaisèrent en chuchotements et pour chacun ce fut le moment du bilan intérieur : on n'arriverait à rien sans un peu de recul. Peut-être même fallait-il tout repenser. Les consciences, les âmes peut-être, cherchaient en elles-mêmes la sagesse qui jusqu'alors avait un peu manqué, et sans doute la trouvaient-elle dans cette pacification crépusculaire. Dans ces instants où tout s'immobilise, où l'air lui-même s'appesantit, lorsque les ultimes pâleurs encore en suspension se posent au sol dans un balancement tremblant, alors les manifestations de la vie prennent une autre forme, étrange et fluide, et la pensée une autre finesse. C'est le moment où les vérités nous pénètrent, comme une odeur lentement démasquée et dont la reconnaissance nous ravit. Je humais à lentes inspirations cet avènement de la concorde intérieure, accoudé sur mon sac, à demi abrité sous ma toile de tente, imprégné du poids des frondaisons qui partout me surplombaient et m'offraient ce ciel ami, gorgé de sèves assoupies.

Le consensus s'était fait dans le recueillement de soi qui seul ouvre aux autres, mais il fallait encore quelqu'un pour que le fait soit dit. C'est à ce moment seulement que je vis Elzéard, si discret tout au long du débat et vers lequel se tournaient tous les regards, emportant ainsi le mien.

Vous n'avez pas de roi, leur dit-il, mais vous êtes le royaume du Temps.

Vous n'avez pas de drapeau, mais vous êtes les couleurs de la Vie.

Vous n'avez pas d'hymne, mais vous êtes le chant du Monde.

Vous n'avez pas de devise mais vous êtes le verbe de la Terre.

Vous êtes une forêt que tout menace mais que rien ne peut atteindre, car les symboles sont hors de portée.

Le subtil toucher de la brume m'éveilla. Les yeux encore clos je sentis la marée de la nuit se retirer, tel un souffle qui s'esquive et qui me laissa seul face à mes songes. J'ouvris les yeux brusquement, comme pour surprendre l'interdit. Vide était la clairière, mais déjà débordante du sourire de la création.

Statuts de l'association Forêt Méditerranéenne

Approuvés par l'Assemblée générale extraordinaire du 25 novembre 2020

I.- But et composition de l'Association

Article 1

L'Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 dite « Forêt Méditerranéenne », fondée en 1978, a pour but de faciliter l'échange des connaissances, dans le monde, entre les personnes et les organismes que concerne la forêt méditerranéenne, d'informer le public et l'ensemble des parties prenantes impliquées, de ses spécificités, de les sensibiliser aux enjeux qui lui sont propres, et par là de contribuer à sa protection et sa mise en valeur dans le cadre d'une gestion durable.

Sa durée est illimitée. Elle a son siège social au 14 rue Louis Astouin 13002 Marseille.

Il pourra être transféré par simple décision du Conseil d'administration.

Article 2

Les moyens d'actions de l'Association sont :

- la publication d'une revue Forêt Méditerranéenne, de bulletins complémentaires, de tous autres ouvrages ;
- l'organisation : de groupes de travail, de colloques, de tournées, de missions, de stages, de formations, d'expositions ;
- la mise en réseau des structures et des acteurs impliqués dans le développement durable des écosystèmes forestiers méditerranéens ;
- l'accompagnement et la réalisation d'études participant à une meilleure connaissance des enjeux liés aux espaces forestiers méditerranéens ;
- l'accompagnement et la facilitation de projets innovants participant à un développement durable, multifonctionnel et intégré des milieux forestiers méditerranéens ;
- la promotion de toute autre action contribuant à son objectif.

Article 3

L'Association se compose de :

1 -personnes physiques :

- a. membres actifs : sont considérés comme tels ceux qui sont à jour de leur cotisation ;
- b. membres actifs bienfaiteurs : sont considérés comme tels ceux qui ont versé, outre leur cotisation, un don en espèces ou en nature à l'Association ;
- c. membres honoraires : nommés par le Conseil d'administration ; ils ne participent pas aux votes ;
- d. membres associés, désignés à la suite d'un vote de l'Assemblée générale sur proposition du Conseil d'administration ; ils peuvent ne pas être tenus de verser de cotisation et dans ce cas ne peuvent participer aux votes.

2 -personnes morales versant une cotisation spéciale et ne participant pas au vote.

L'association est ouverte à tous, sans condition ni distinction.

Le montant de la cotisation annuelle minimum est fixé par décision de l'Assemblée générale.

Le titre de membre honoraire peut être donné par le Conseil d'administration à toute personne physique ou morale qui rend ou a rendu des services signalés à l'Association. Ce titre confère aux personnes qui l'ont obtenu le droit de faire partie de l'Assemblée générale sans être tenues de payer une cotisation.

Article 4

La qualité de membre de l'Association se perd par :

- la démission,
- le décès,
- l'exclusion d'office pour non paiement de la cotisation ou prononcée par le Conseil d'administration pour motif grave, sauf recours à

l'Assemblée générale. Le membre intéressé est préalablement appelé à fournir des explications.

II.- Administration et fonctionnement

L'Association a pour organes administratifs l'Assemblée générale, le Conseil d'administration, le Bureau et le Président.

Article 5

L'Assemblée générale de l'Association comprend tous les membres de l'Association.

Elle se réunit au moins une fois par an et chaque fois qu'elle est convoquée par le Conseil d'administration ou sur la demande du quart au moins de ses membres.

Son ordre du jour est réglé par le Conseil d'administration.

Quinze jours au moins avant la date fixée, les membres de l'association sont convoqués par les soins du secrétaire. L'ordre du jour figure sur les convocations.

Elle entend les rapports sur la gestion du Conseil d'administration, sur la situation financière et morale de l'Association.

Elle approuve les comptes de l'exercice clos, vote le budget de l'exercice suivant, vote le montant de la cotisation, délibère sur les questions mises à l'ordre du jour et pourvoit, s'il y a lieu, au renouvellement des membres du Conseil d'administration.

Il est tenu procès-verbal des séances. Les procès-verbaux sont signés par le président et le secrétaire, ils sont établis sans blancs, ni ratures, sur des feuillets numérotés, conservés au siège de l'Association.

Chaque membre présent ne peut détenir plus de 10 pouvoirs en sus du sien. En cas de partage des voix, celle du président est prépondérante.

Le rapport annuel et les comptes sont adressés chaque année à tous les membres de l'Association qui le demandent.

Article 6

L'Association est administrée par un Conseil dont le nombre des membres, fixé par délibération de l'Assemblée générale, est compris entre 20 au moins et 30 au plus.

Les membres du Conseil sont élus au scrutin secret pour 4 ans par l'Assemblée générale et choisis parmi les membres actifs et bienfaiteurs.

En cas de vacance, le Conseil peut pourvoir provisoirement au remplacement de ses membres. Il est procédé à leur remplacement définitif par la plus prochaine Assemblée générale. Les mandats des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devaient normalement expirer les mandats des membres remplacés.

Le renouvellement du Conseil a lieu par moitié tous les deux ans. Les membres sortants sont rééligibles.

Le Conseil choisit parmi ses membres un Bureau composé d'un Président, d'un à quatre Vice-Président(s), d'un Secrétaire, d'un Secrétaire adjoint, d'un Trésorier, d'un Trésorier adjoint, et de 2 à 4 membres. Le Bureau est élu pour 2 ans. Le scrutin peut être organisé à bulletin secret à la demande d'au moins un membre du Conseil.

Le Conseil décide du recrutement des personnels salariés de l'association, qu'il place sous l'autorité du président ; lequel peut donner délégations fonctionnelles au cas par cas, aux membres du Bureau.

Article 7

Le Conseil se réunit une fois au moins tous les six mois et chaque fois qu'il est convoqué par son Président ou sur la demande du quart de ses membres. La présence du tiers au moins des membres du Conseil d'administration est nécessaire pour la validité des délibérations.

Les décisions sont prises à la majorité des voix ; en cas de partage, la voix du président est prépondérante.

Il est tenu procès-verbal des séances. Les procès-verbaux sont signés par le Président et le Secrétaire (ou le secrétaire adjoint). Ils sont établis sans blancs, ni ratures sur des feuillets numérotés et conservés au siège de l'Association.

Tout membre du Conseil qui, sans excuse, n'aura pas assisté à trois réunions consécutives pourra être considéré comme démissionnaire.

Article 8

Les membres du Conseil d'administration ne peuvent recevoir aucune rétribution à raison des fonctions qui leur sont confiées.

Des remboursements de frais sont seuls possibles. Ils doivent faire l'objet d'une décision expresse du Conseil d'administration : des justifications doivent être produites qui feront l'objet de vérifications.

Les agents rétribués de l'Association peuvent être appelés par le Président avec voix consultative, aux séances de l'Assemblée générale, du Conseil d'administration et du Bureau.

L'Association peut éventuellement employer des agents publics, mis à disposition ou détachés, pour une mission identifiée, sur proposition de l'employeur (administration d'origine) et sur la base d'une convention signée par les deux parties.

Article 9

Le Président représente l'Association dans tous les actes de la vie civile. Il ordonne les dépenses. Il peut donner délégation dans des conditions qui sont fixées par le règlement intérieur.

En cas de représentation en justice, le Président ne peut être remplacé que par un mandataire agissant en vertu d'une procuration spéciale.

Les représentants de l'Association doivent jouir du plein exercice de leurs droits civils.

Article 10

Les délibérations du Conseil d'administration relatives aux acquisitions, échanges et alienations d'immeubles nécessaires au but poursuivi par l'Association, constitutions d'hypothèques sur lesdits immeubles, baux excédant neuf années, alienations de biens rentrant dans la dotation et emprunts doivent être approuvées par l'Assemblée générale.

III.- Ressources

Article 11

Les ressources de l'Association se composent :

- des cotisations de ses membres ;
- des dons et legs dans les limites fixées par la loi ;
- des subventions de l'Etat, des Régions, des Départements, des Communes, des Etablissements publics et des Organismes internationaux ;

- des ressources créées à titre exceptionnel et, s'il y a lieu, avec l'agrément de l'autorité compétente ;
- du produit des rétributions perçues pour service rendu ;
- des recettes des actions menées par l'Association ;
- des produits liés à la vente des abonnements à ses publications et des inscriptions à ses manifestations ;
- de toutes les ressources autorisées par les lois et règlements en vigueur.

Article 12

Il est tenu une comptabilité faisant apparaître annuellement un compte d'exploitation, le résultat de l'exercice et un bilan.

IV.- Modification des statuts et dissolution

Article 13

Les statuts peuvent être modifiés par l'Assemblée générale extraordinaire sur la proposition du Conseil d'administration ou sur la proposition du dixième des membres dont se compose l'Assemblée générale.

Dans l'un et l'autre cas, les propositions des modifications sont inscrites à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée générale extraordinaire, lequel doit être envoyé à tous les membres de l'Assemblée au moins 20 jours à l'avance.

L'Assemblée doit réunir au moins le quart de ses membres, qu'ils soient présents ou représentés. Si cette proportion n'est pas atteinte, l'Assemblée est convoquée de nouveau, mais à quinze jours au moins d'intervalle et cette fois, elle peut valablement délibérer, quel que soit le nombre des membres présents. Dans tous les cas, les statuts ne peuvent être modifiés qu'à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés.

Article 14

L'Assemblée générale, appelée à se prononcer sur la dissolution de l'Association est convoquée spécialement à cet effet, dans les conditions prévues à l'article précédent, doit réunir, au moins, la moitié plus un des membres en exercice.

Si cette proportion n'est pas atteinte, l'Assemblée est convoquée de nouveau, mais à quinze jours au moins d'intervalle, et cette fois, elle peut valablement délibérer, quel que soit le nombre des membres présents. Dans tous les cas, la dissolution ne peut être votée qu'à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés.

Article 15

En cas de dissolution, l'Assemblée générale désigne un ou plusieurs commissaires chargés de la liquidation des biens de l'Association. Elle attribue l'actif net à un ou plusieurs établissements analogues, publics ou reconnus d'utilité publique, ou à des établissements visés à l'article 6, deuxième alinéa, de la loi du 1er juillet 1901 modifiée.

V.- Surveillance et règlement intérieur

Article 16

Le Président doit faire connaître dans les trois mois, à la Préfecture du département ou à la Sous-Préfecture de l'arrondissement où l'Association a son siège social, tous les changements survenus dans l'administration ou la direction de l'Association.

L'association s'engage à présenter ses registres et pièces de comptabilité sur toute réquisition des autorités administratives en ce qui concerne l'emploi des libéralités qu'elle serait autorisée à recevoir, à laisser visiter ses établissements par les représentants de ces autorités compétentes et à leur rendre compte du fonctionnement desdits établissements.

Article 17

Un règlement intérieur est préparé par le Conseil d'administration et adopté par l'Assemblée générale. Ce règlement est destiné à fixer les divers points non prévus par les présents statuts, notamment ceux qui ont trait à l'administration interne de l'association.

Fait à Marseille, le 25 novembre 2020.

Remerciements

Avec le soutien financier¹ de :



DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION,
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT



1 - Soutiens obtenus ces cinq dernières années.

MENTIONS LEGALES - DROITS D'AUTEUR

La structure générale ainsi que tous les éléments composant ce document (textes, images, iconographie...), propriétés des auteurs (ou du tiers détenteur du droit d'auteur) autorisant l'utilisation de leurs œuvres (photographies, représentations graphiques...) par l'organisme, sont protégés par le droit d'auteur.

En application de l'article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle, toute reproduction, représentation, adaptation, transformation, diffusion, intégralement ou partiellement, des éléments figurant dans le présent dossier, par quelque moyen et sur quelque support que ce soit, sans autorisation expresse, écrite et spéciale aux auteurs (ou du tiers détenteur du droit d'auteur) est interdite. Toute utilisation non autorisée constitue une contrefaçon, délit pénallement sanctionné par les articles L 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

REMERCIEMENTS

En partenariat avec :



GROUPE DE TRAVAIL "MÉCÉNAT"

Raphaël BEC
Jean BONNIER
Benjamin CHAPELET
Olivier GLEIZES
Gilles MARTINEZ
Jordan SZCRUPAK (Coord.)

GROUPE DE RELECTURE

Charles DEREIX (Prés.)
Denise AFXANTIDIS (Dir.)
Louis AMANDIER
Jacque BLONDEL
Jean BONNIER
Gérard GUERIN

CONCEPTION ÉDITORIALE

APJS
39, rue Borde - 13008 Marseille





forêt méditerranéenne

14 rue Louis Astouin
13002 Marseille, FRANCE
Tél : + 33 (0)4 91 56 06 91
contact@foret-mediterraneenne.org
www.foret-mediterraneenne.org